



Panorama de la vie associative en Guyane

Rapport d'enquête de l'Observatoire Local de la Vie Associative en Guyane

Janvier 2023

Démarche accompagnée par



Observatoire porté par



Sommaire

Sommaire	3
Edito Association Guyanasso- Collectivité territoriale de Guyane.....	5
Édito du Réseau National des Maisons des Associations	6
<i>Observer pour agir ensemble</i>	6
La démarche d'Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)	7
Les origines de la démarche OLVA	7
Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA	7
L'OLVA en Guyane	7
Les objectifs de l'enquête	11
La méthodologie d'enquête	12
Le choix d'une diffusion large	12
Le questionnaire	12
Les sources	12
L'échantillon collecté et traitements	14
L'échantillon collecté	14
Les traitements effectués sur la base de données	14
Redressements des données	14
Le secteur d'activité, une donnée clef	14
Le territoire.....	17
Portrait du territoire	17
Les associations actives et créations d'associations	20
Le profil des associations	21
La domiciliation des associations répondantes	21
Petit focus sur Pompidou Papaichton.....	21
Année de création	22
Aire d'intervention	22
Focus QPV	23
Profil des associations agissant en QPV	23
Appartenance à un réseau	24
L'accompagnement des associations	25
Le but des associations	26
Les membres de l'association	28

Les adhérents	28
Le public des associations	28
Les bénévoles	29
La gouvernance des associations	31
Les modes de gouvernance	32
Les conseils d'administration.....	32
Profil des dirigeants	32
Les moyens des associations	36
L'emploi salarié	36
Les chiffres clés de l'emploi associatif	36
Taille des établissements	37
L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité	37
Caractéristiques de l'emploi associatif.....	38
Le financement	41
Le montant des comptes	41
La forme des budgets associatifs.....	42
Origine des financements publics	43
Les locaux	44
Les impacts de la crise sanitaire	46
Evolution des principaux indicateurs au cours de la crise	46
Evolution des principaux indicateurs suite à la crise	48
Perspectives suite à la crise sanitaire	48
Les besoins	50
Besoins exprimés par les associations	51
Site internet par et pour les associations	51
Moyens humains pour gérer l'association.....	52
Les besoins d'accompagnement.....	52
Conclusion.....	54
Annexe	55
Questionnaire d'enquête	55
La nomenclature des secteurs d'activité	65

Edito de l'association Guyanasso et de la Collectivité territoriale de Guyane

L'association Guyanasso, soutenue par La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), lance pour la première fois en Guyane, un Observatoire Local de la Vie associative, OLVA.

Cette initiative, accompagnée par le Réseau National des Maisons des Associations, RNMA, est fortement attendue par les partenaires afin de mieux appréhender les besoins et réalités des associations guyanaises. Il s'agit également de permettre aux pouvoirs publics de disposer d'un outil capable de mesurer l'impact des politiques publiques en faveur de ce secteur.

Renouvelable tous les 5 ans, cette enquête permettra de lancer une dynamique récurrente d'étude des comportements des associations, d'identifier les forces et faiblesses des associations du territoire afin d'y apporter les solutions les plus adéquates.

Édito du Réseau National des Maisons des Associations

Observer pour agir ensemble

Malgré d'importants progrès au plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. A tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations. Il faut se donner de bons outils pour agir !

C'est pourquoi le réseau a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place.

Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants... Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

Loreline Vidal, administratrice du RNMA

La démarche d'Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)

Les origines de la démarche OLVA

La démarche d'observation locale de la vie associative part du constat de l'absence - ou, tout au moins, du caractère très disparate des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, les moyens d'analyser le tissu associatif local sont très restreints et les données publiques très rares. Ce manque de connaissance sur les réalités de la structuration des tissus associatifs locaux limite la capacité des acteurs concernés par la vie associative à répondre aux enjeux et besoins. Il était donc nécessaire de développer des outils permettant de disposer de connaissances locales, précises et actualisées pour encourager l'action. C'est pourquoi le réseau national des Maisons des Associations a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Cette méthodologie s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire qui permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA

« Observer pour agir », telle est l'ambition de la démarche OLVA. Elle vise à construire une connaissance des réalités locales, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. La matière collectée via l'observation a vocation à être partagée et mise en débat localement entre les acteurs concernés du territoire pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête.

La démarche OLVA permet de :

- R Construire une connaissance des réalités du secteur associatif local et repérer ses spécificités Identifier les besoins et attentes des associations du territoire
- R D'aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations...) et de co-construire un plan d'actions en faveur du développement du secteur
- R Communiquer sur l'image du secteur à partir de données objectivées
- R Structurer et d'aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative
- R Mettre en débat les enjeux de la vie associative locale
- R Évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées

L'OLVA en Guyane

En Guyane, peu de chiffres nous sont accessibles en ce qui concerne les associations mais encore moins en ce qui concerne les éléments qualitatifs de la vie des associations du territoire. Ce manque de retour sur les structures associatives Guyanaises n'aide pas les politiques publiques à établir une réelle stratégie en faveur de la vie associative. Notre ambition est donc d'offrir un outil d'aide à la décision pour aider les collectivités mais aussi les têtes de réseaux

à mettre en place une offre d'accompagnement réellement adaptée aux besoins des associations Guyanaises.

Pour se faire, l'équipe de Guyanasso s'est organisée comme suit :

Juliette BLANC : Cheffe de projet : Organisation globale, suivi du projet, budgétisation, suivi des dépenses, lien avec le RNMA et les collectivités

Coraline VAZ : Accompagnement des associations : prise de contact avec les associations ayant besoin d'aide pour répondre, organisation des permanences, déplacements sur toute la Guyane pour aider les associations à y répondre, phoning, mailing,

Karl HU-YEN-TACK : Déplacements sur toute la Guyane pour aider les associations à y répondre, phoning.

Mégane GEOFFROY : Création des supports de communication et publications sur les réseaux et le site web.

Le RNMA a accompagné principalement Coraline et Juliette en les formant sur la démarche d'enquête et l'utilisation du logiciel d'enquête. Elles ont aussi bénéficié d'un appui auprès de leurs partenaires pour leur présenter la démarche.

Pour initier la démarche OLVA, l'équipe de Guyanasso a trouvé un financeur, la collectivité territoriale de Guyane, puis a organisé un comité de pilotage composé comme suit :

Mairies			
Nom	Prénom	Mairie concernée	Titre
HARDEVELD	Kevin	Apatou	
		Awala-Yalimapo	
M. SALOMON		Camopi / Trois-sauts	Collègue du dircab
M. THERESE		Camopi / Trois-Sauts	Directeur de cabinet
FAUCONNIER	Stécy	Camopi	DGS
CEPRIKA	Ruth	Cayenne	Elue vie associative
KOUPRA	Kevin	Cayenne	Responsable service Contrat de ville
AMBROISE	Jean-Marc	Cayenne	Délégué politique de la ville
DENIS	Sonny	Grand Santi	
AMAIDOU	Chinili	Grand Santi	Déléguée à la culture
APPOLINAIRE	Patricia	Iracoubo	4ème adjointe au Maire, Délégation culture
JOLAINE	Renée	Kourou	Responsable de la vie associative
MAYEN	Leïla	Macouria	Chargée de vie associative
GUERVILLE	Nadège	Mana	Centre social
VANG KO		Mana	Service Culture
BALUEL		Maripasoula VIA PAG	
WOON	Céon	Matoury	DSU, Chargé mission démocratie participative
FRANCOIS	Simone	Matoury	
VICTORIN	Thierry	Montsinery-Tonnegrande	Elu Sport, Vie asso
ALIBAR	Stévrick	Montsinery-Tonnegrande	DGS
		Ouanary	
PONS	Fabien	Papaïchton	
M. NARCISO	Roberto	Régina	Chargé de la vie associative
AIMABLE	Jean-Marc	Rémire Montjoly	

GOMES	Nicoles	Roura	Responsable à la vie associative, directrice Centre socio-culturelle
		Saint Elie	
TARIN	Bastien	Saint Georges	DGS
LEDUC	Antoine	Saint Georges	Dircab
LUCAS	David	Saint-Georges	Leader
ABRAHAM	Gleny	Saint-Georges	Responsable Médiathèque
JACQUELIN	Marion	Oyapock	Chargée de développement de l'Oyapock
VOORTHUIZEN	Sharon	Saint-Laurent	Adjoint au Maire, Délégation association espace vie sociale
BOISROND	Ferdinand	Saint-Laurent	Adjoint au Maire, délégation jeunesse conseil citoyen
DEMAILLY	Marie-Claude	Saül Via PAG	
PONS- MOREAU	Fabien	Papaichton	Responsable Service Développement, Urbanisme et Foncier
JEREMIE	Michel-Ange	Sinnamary	Maire
MARIE-LOUISE	Julia	Sinnamary	Responsable à la vie associative
Collectivité Territoriale de Guyane / Communautés de Communes			
BEDREGAL	Lisbeth	DADT (CTG)	Agent de développement local territoire du centre littoral
BEAUDI	Nadine	CTG	Cheffe de service vie associative
RODET	Marion	CCOG	
SAGNE	Cynthia- Renée	CACL	RESPONSABLE DU SERVICE PLANIFICATION, HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

Têtes de réseau / Parc Amazonien de Guyane			
PARRIAULT	MC	ASSO GPS	Directrice
LANDAIS	Sonia	ASSO GPS	Adhésion
RIVES	Fanny	PAG	Cheffe de service DD
WENDER	Karam	Saint Laurent	COSMA Général

Ainsi, nous avons cherché à impliquer le plus de personne possible en contactant toutes les mairies par un mail doublé d'une invitation courrier à participer au comité de pilotage de présentation du projet qui s'est déroulé le 06 Avril 2021 au siège du Parc Amazonien de Guyane (La CTG n'ayant pas souhaité être l'hôte de cette réunion). Ainsi, les personnes suivantes étaient présentes :

- KOUPRA Kevin, Mairie de Cayenne, Responsable service Contrat de Ville
- AMBROISE Jean-Marc, Mairie de Cayenne, Délégué politique de la ville
- WOON Céon, Mairie de Matoury, DSU Chargé de mission démocratie participative
- AIMABLE Jean-Marc, Marie de Rémire-Montjoly, Directeur de projet
- HERSI Omar, Association AAPSE
- BEDREGAR Lisbeth, CTG, Agent développement local

- VOORTHUIZER Sharon, élu Mairie Saint-Laurent-du-Maroni, Adjoint au Maire, Délégation association espace vie sociale
- BOISROND Ferdinand, élu Marie Saint-Laurent-du-Maroni, Adjoint au Maire, Délégation jeunesse conseil citoyen
- RIVES fanny, PAG, Chef de service adjoint service développement durable
- PONS-MOREAU Fabien - Responsable Service Développement, Urbanisme et Foncier - en visio
- BEAUDI Nadine - Directrice - Direction Jeunesse et Vie associative - Pôle Sport, Jeunesse et Vie associative

Suite à cette réunion, où nous avons pu sonder l'ensemble des participants sur leur possibilité de relayer les informations auprès de leurs associations, ce qui a été unanimement accepté.

Bien que la proportion de participants par rapport aux nombres d'invité soit faible, nous avons continué à impliquer tout le monde dans nos mails qui impliquait les avancées de l'OLVA.

Parmi tous les participants, deux partenaires se sont particulièrement mobilisés ; le Parc Amazonien de Guyane ainsi que la Mairie de Papaïchton par le biais de Monsieur Pons-Moreau. Nous avons donc commencé par étudier le répertoire Waldeck et en faire sortir des statistiques pré-enquêtes. Nous en avons aussi profité pour tenter de répertorier le plus de contacts possibles et les vérifier.

Ensuite nous avons envoyé à tous les membres du copil :

- Rapport du répertoire Waldeck
- L'Emploi associatif en Guyane (et par commune).
- Le questionnaire en ligne à diffuser auprès des associations
- Une proposition de permanence au sein de leurs communes respectives

En parallèle, nous avons envoyé le questionnaire à tous nos adhérents et à toutes les associations sont nous avons trouvé les contact (ou lorsque les partenaires nous les avaient envoyé, notamment le PAG, la mairie de Papaïchton).

Ensuite, avec le retour de certaines communes, nous avons élaborer un planning de permanences dans toutes la Guyane. Pour certaines localités, nous avons bénéficié d'une salle mise à disposition par les mairies, mais pour d'autres ou nous n'avons jamais eu de réponses, nous avons dû trouver d'autres partenaires (notamment le Parc Amazonien de Guyane, le COSMA ou d'autres associations). Nous avons ainsi organisé les permanences suivantes :

- Apatou le 16 Novembre 2021 à la salle du réfectoire
- Awala-Yalimapo le 19 Novembre 2021 à la mairie d'Awala-Yalimapo
- Cayenne tous les mercredis dans nos locaux
- Mana le 20 Novembre 2021 au Centre social Makandra
- Maripasoula le 30 novembre 2021 à la maison de la Météo
- Papaïchton le 01 Décembre 2021 en mairie
- Saint Laurent du Maroni le 17 et 18 Novembre 2021 à l'espace AVM
- Trois Sauts le 21 et 22 septembre 2021 (villages Zidoc - Yawapa – Pina- Roger)
- Camopi le 19 Septembre 2021 carbet GAIA
- Iracoubo le 28 Octobre 2021 en Mairie
- Kourou le 8 et 9 Septembre 2021 en Mairie
- Macouria le 29 septembre 2021 au LCR de Soula 2
- Régina le 04 Octobre 2021 en Mairie

- Saint Georges de l'Oyapock me 13 et 14 Septembre 2021 à la Médiathèque

Ces permanences avaient pour but d'aider les associations à répondre au questionnaire. Nous en avons profité pour organiser des permanences d'appui à la vie associative afin de faire venir plus de monde. Ainsi, des supports de communication ont été envoyés en amont aux partenaires pour qu'ils puissent les diffuser et faire venir plus d'associations.

Ainsi, malgré tous ces déplacements, nous n'avons malheureusement pas eu le nombre de réponses escomptés. Nous avons alors refait des mails aux partenaires, afin qu'ils insistent auprès de leurs associations pour y répondre, ce que la CACL a fait, mais aucun autre partenaire (ou si cela a été fait nous n'avons pas été mis en copie). Nous avons donc commencé à faire du phoning dès Janvier 2022 pour espérer avoir un chiffre correct pour clôturer l'enquête. Malgré tous nos efforts et l'organisation de sessions de phoning toutes les semaines, nous n'avons pas réussi à obtenir un nombre de réponses satisfaisant.

Nous avons fini par clôturer l'enquête en Mars 2022 avec un nombre significativement plus faible que ce qui avait été prévu¹.

Les objectifs de l'enquête

- Logique de panorama (objectiver les réalités du tissu associatif) ;
- Identification des besoins pour co-construire des réponses ;
- Partager avec d'autres acteurs une vision commune de la vie associative et de ses enjeux.

¹ Il est important de souligner qu'une partie des habitantes de la Guyane ne maîtrisent pas la langue française, cela peut avoir une influence sur la difficulté à avoir de réponses à l'enquête Olva.

La méthodologie d'enquête

Le choix d'une diffusion large

Les faibles connaissances sur la structuration du tissu associatif du territoire ne permettent pas la constitution d'un panel sur lequel nous pourrions étudier les comportements des associations. Nous avons donc fait le choix d'une collecte la plus large et diversifiée possible sur laquelle des redressements ont été effectués (« corrections » de l'échantillon pour le rendre plus représentatif – cf. Redressement de données) à partir de caractéristiques connues du tissu associatif, en l'occurrence le recours à l'emploi.

L'enquête a été diffusée du 08/09/2021 au 15/05/2022 à partir de questionnaires en ligne et en version papier.

Le questionnaire

Le questionnaire se base sur le tronc commun composé de 5 parties : profil des associations, les membres (adhérents, bénévoles, dirigeants), les moyens (financements, ressources humaines, locaux), l'impact de la crise COVID et les perspectives et besoins.

Les questions complémentaires ont été choisies avec le COPIL via un sondage Google Form et étaient les suivantes :

- Auprès de quelles structures d'accompagnement demandez-vous conseil ?
- Avez-vous bénéficié de fonds européens au cours des 5 dernières années d'activités ?
- Seriez-vous intéressés par un site internet regroupant l'actualité des associations du territoire, des tutos et une base de données documentaire sur la gestion de votre association ?
- De quels moyens humains auriez-vous besoin pour la gestion de votre association ?
- Est-ce qu'au moins un membre de votre association est capable de remplir un CERFA ?
- Quel(s) service(s) d'accompagnement souhaiteriez-vous que votre municipalité (ou autre structure) mette en place ?
- Pensez-vous que votre association existera encore dans 5 ans ?

Les sources

Les principales sources de données de ce rapport d'enquête sont les données collectées par l'enquête OLVA. D'autres données ont également été mobilisées : les données INSEE Flores de 2019 sur l'emploi associatif ; les données du Répertoire National des Associations (RNA) pour estimer le nombre de créations d'associations sur le territoire ; les travaux réalisés par Recherche et Solidarité sur les créations d'associations au niveau du département et de la région ; et le répertoire de la population 2019.

Tout au long de ce rapport nous réalisons quelques comparaisons entre les résultats produits par le Paysage Associatif français² et l'enquête Olva, afin de tester les résultats nationaux et locaux et identifier les spécificités territoriales.

² Tchernonog, V. Prouteau, L. et al., (2019). *Le paysage associatif français*. Mesures et évolutions. et al., préface d'Hugues Sibille, Juris/Dalloz, RECMA 2019/4 (N° 354).

Néanmoins il est important de souligner que la présente enquête et le Paysage Associatif Français présentent un décalage concernant l'année de collecte de données, ainsi que des différences de traitement de données. Ainsi, les comparaisons entre les deux enquêtes sont présentées à titre indicatif.

L'échantillon collecté et traitements

L'échantillon collecté

La diffusion de l'enquête a permis de collecter 154 questionnaires à l'échelle de la Guyane. Suite au travail de nettoyage des questionnaires non exploitables, nous comptons 147 questionnaires exploitables.

L'enquête s'adresse aux associations qui ont une action sur le département de la Guyane. Ce qui constitue un échantillon solide et fiable pour l'analyse.

Les traitements effectués sur la base de données

Nettoyage de la base :

- Suppression des doublons et questionnaires très incomplets
- Contrôles de cohérence pour repérer les erreurs de saisie (exemple budgets / nb salariés), correction des variables atypiques
- Recodage des secteurs d'activité

Redressements des données

Le redressement de l'échantillon collecté a pour objectif d'en améliorer la représentativité par rapport à la population étudiée. Il permet d'appliquer des pondérations aux réponses des interrogés pour « corriger » les groupes sous ou sur représentés. Autrement dit, nous nous basons sur les données sur l'emploi associatif (INSEE) ; les données sur la création des associations au niveau national, régional (Recherche et Solidarités) et local (RNMA) et la population (INSEE) pour faire une estimation du nombre d'associations sur le territoire. Ensuite, nous faisons une pondération pour arriver au pourcentage d'associations employeuses et sans salarié sur le territoire.

Exemple : redressements sur l'emploi à partir des données INSEE.

	Employeuses	Sans salarié	Non-réponse	Ensemble
Echantillon collecté	24	121	2	147
Echantillon redressé	11	136		147

Le secteur d'activité, une donnée clef

Les secteurs d'activité des associations sont un élément clef pour comprendre la structuration d'un tissu associatif. En effet, le secteur d'activité détermine fortement l'action des associations, leur modèle économique, leur rapport aux pouvoirs publics, etc. Néanmoins, la classification est un exercice complexe, notamment du fait de la pluriactivité de beaucoup d'associations. Pour assurer une homogénéité de chaque secteur, nous avons procédé au recodage des secteurs d'activité de chaque association à partir de leur objet.

Pour l'enquête, nous utilisons une nomenclature en 11 secteurs d'activité qui peut être agrégé en 8 secteurs pour les besoins de l'analyse³.

³ Cf. la nomenclature en annexe.

Nous avons également choisi de ne pas redresser l'échantillon sur la base des secteurs d'activité. En effet, sans connaissances précises de la répartition des associations par secteur d'activité à l'échelle locale, nous aurions dû utiliser la répartition nationale. Nous avons préféré nous appuyer sur la collecte effectuée par les acteurs locaux pour l'analyse. Cela permet de préserver les spécificités locales. En revanche, les éventuels biais de diffusion n'ont pas été corrigés, il faut donc en tenir compte dans la lecture des résultats.

1. Répartition des associations par secteur d'activité selon le recours à l'emploi

	Employeuses	Sans salarié	Ensemble des associations
Action Humanitaire			
Action sociale	13%	3%	4%
Santé	8%	1%	1%
Opinion, défense des droits et causes	8%	3%	4%
Loisirs		15%	14%
Education, formation, insertion	25%	7%	8%
Sport	8%	29%	27%
Culture	25%	33%	32%
Défense des intérêts économiques	4%	7%	6%
Vie et développement local	8%	1%	1%
Environnement		2%	2%

2. Répartition des associations par secteur d'activité selon la nomenclature du Paysage Associatif Français

	Guyane	Territoire National
Action de solidarité et humanitaire	0%	4%
Action sociale /Santé	5 %	10%
Défense des droits et causes	5 %	11%
Loisirs	14 %	21%
Education, formation, insertion	8%	3%
Sport	27 %	24%
Culture	33 %	23%
Gestion des services économiques et développement local	7 %	3%
Total	100 %	100%

Les échantillons collectés présentent des différences par rapport aux données nationales. Ces différences tiennent à la fois aux spécificités du tissu associatif en Guyane, mais également aux biais de collecte qui peuvent influencer la lecture des résultats de l'enquête.

Nous pouvons observer que le secteur de la culture est le plus représenté en Guyane, 33%, plus élevé de 10 points de pourcentage qu'au niveau national. Le secteur sportif est lui aussi plus représenté en Guyane, 27%, qu'au niveau national, 24%. En revanche, le secteur de loisirs est moins représenté en Guyane, 14%, qu'au niveau national, 21%.

Les secteurs culturel et d'éducation, formation et insertion sont ceux où nous trouvons le plus d'associations employeuses (25%), tandis que le secteur de défense des intérêts économiques est le secteur avec le moins d'associations employeuses, 4%.

Le territoire

Portrait du territoire

La Guyane Française, située sur le continent Sud-Américain, entre le Surinam et le Brésil, dont le code est 973, est peu connue des habitants de la France hexagonale. Pourtant, sa superficie élevée (83 846 km²), soit l'équivalent du Portugal, et le peu d'habitants (262 500 en 2017 selon l'Insee), font de ce département le deuxième de France en superficie mais aussi le deuxième le moins peuplé. Il est également la région où l'on trouve le plus de forêt avec 98% du territoire qui est recouvert de forêt équatoriale parmi les mieux préservée du monde. C'est aussi en Guyane que l'on trouve la plus grande frontière de France, celle avec le Brésil (plus de 600km de frontière), mais aussi le centre spatial Guyanais, un sol riche en minerais et une culture riche par sa grande diversité.

La Guyane française est une collectivité territoriale de France depuis 2015 après d'importants changements et en substitution des conseils généraux et régionaux qui existaient jusqu'alors et sont régies par la septième partie du code général des collectivités territoriales créée par la même loi. En tant que telle, la collectivité territoriale de Guyane (CTG) est donc reliée à la république française, elle respecte le principe de la séparation des pouvoirs. Les Guyanais participent aux élections exactement de la même manière qu'en hexagone mais la Guyane dispose de son conseil territorial avec un président de collectivité : Gabriel SERVILLE. En métropole, 2 députés et 2 sénateurs représentent la Guyane. La CTG respecte le principe de l'identité législative (art 73 de la constitution), donc tous les textes juridiques applicables en France hexagonale sont applicables aussi à la collectivité sauf dispositions contraires liées aux particularités des territoires concernés.

Historiquement, la Guyane était habitée par plusieurs communautés amérindiennes, arrivées il y a plus de 6000 ans d'Asie orientale. Les polissoirs, gravures et poteries retrouvées au cœur de la forêt amazonienne prouvent leur présence de longue date sur ces terres.

L'arrivée des occidentaux sur les territoires des Guyanes date du XVI et du XVIIème siècle, après le passage de Christophe Colomb dans les Amériques et la Guyane, à cette époque, comptait environ 30 000 amérindiens. La ville de Cayenne, naît en 1637 et l'arrivée de 15000 européens en 1763 à Kourou par une décision de Choiseul marque le début et l'officialisation de la colonisation de la Guyane qui s'en suit par une vague de décès à cause de la faim, de la dysenterie et d'autres maladies. L'arrivée des premiers esclaves africains date de 1773 avec la création de la compagnie du Sénégal chargée d'amener des esclaves en Guyane et aux Antilles ; cette triste date, marque aussi le début de la mise en valeur du territoire Guyanais au niveau économique avec la montée en puissance de l'agriculture. La Guyane est alors colonie esclavagiste de la France, notamment avec le développement du coton, de la vanille du café et de certains bois rares. Les survivants s'enfuirent donc sur les « îles du Diables » afin de trouver des conditions sanitaires plus favorable et de repartir vers l'hexagone. Ces îles, sans moustiques et quasi-vierges étaient l'endroit idéal pour retrouver le salut, d'où leur nom actuel d'îles du Salut. Cet épisode sanitaire violent donna son surnom à la Guyane, dont elle souffre toujours ; « L'enfer vert ». En 1794, et pour 8 années, l'esclavage est aboli sous la République, puis rétabli par Napoléon Bonaparte en 1802. Une partie des anciens esclaves présents en Guyane refusent alors de le redevenir et fuient vers la forêt, où vivent les « Marrons » de Guyane Hollandaise (actuellement Surinam) et de France, principalement sur les berges du Maroni (en frontière

Surinamaise). En 1848, l'abolition de l'esclavage est déclarée et la Guyane compte environ 13 000 esclaves, qui fuient les plantations. En 1852, Saint Laurent du Maroni devient le centre administratif du système pénal qui accueillera 70 000 forçats (initialement prévu pour combler un besoin en main d'œuvre) dont deux tiers périront sur le territoire par les conditions d'incarcérations toujours connues à ce jour. Cet événement ternira davantage la réputation de la Guyane, déjà entachée par les événements précédents, qui deviendra le département punitif de la France. Le bagne et les colonies pénitentiaires seront fermés en 1939 suite à une campagne d'opinion menée entre 1923 et 1938 soutenue par le député en place, Gaston Monnerville. La découverte du premier site aurifère de la Guyane, en 1855 signe le début de la ruée vers l'or, qui ne prendra fin qu'avec la Seconde Guerre Mondiale. Entre 1910 et 1930, on compte pas moins de 10 000 orpailleurs présents dans la forêt Guyanaise, à la quête de l'or, ce qui relance la croissance du commerce local et signe la fermeture des dernières plantations.

Avec la fermeture du bagne, une économie fragile et en déclin et un état sanitaire déplorable, le gouvernement Français décide de prendre des mesures radicales qui ont un effet immédiat au niveau sanitaire. Le territoire Guyanais devient un département Français en 1946. L'économie, reste déficitaire, notamment à cause de coûts de production très élevés mais l'arrivée du Centre Spatial Guyanais en 1965 participe au relèvement de celle-ci ainsi qu'à la vie Guyanaise en général.

Depuis 1982, plusieurs facteurs ont fait augmenter le nombre d'habitants en Guyane ; premièrement, le transfert de compétences de l'Etat vers les organisations territoriales après les lois de décentralisations qui a fait augmenter considérablement le nombre de fonctionnaires qui sont venus ou revenus en Guyane et aux Antilles. Ensuite, les crises sociales au Brésil, au Surinam mais aussi en Haïti qui ont provoqué une vague migratoire sans précédent qui ne ressent encore aujourd'hui. Le nombre d'habitants de la Guyane est passé de 33 000 habitants en 1961 à plus de 252 500 aujourd'hui (252 338 en 2015 selon l'Insee); on parle alors d'explosion démographique (+2,4% de croissance annuelle selon l'Insee). En effet, le Taux de natalité accru (+19,5% entre 2010 et 2016), la forte immigration et le faible taux de mortalité (3,5 décès pour 1000 habitants) sont les trois principales causes de cette explosion démographique que connaît la Guyane depuis une vingtaine d'années, la population Guyanaise est donc la plus jeune des régions françaises.

Ces flux ont largement dessiné le profil sociologique de la Guyane actuelle, accueillant maintenant une grande diversité de populations :

- Les créoles Guyanais,
- Les Amérindiens,
- Les Bushinengués (descendant des Noirs-Marrons),
- Les Hmongs,
- Les Métropolitains,
- Les Chinois,
- Les Brésiliens,
- Les Surinamais,
- Les Guyaniens

Les diversités culturelles sont très variées et plutôt réparties également au sein du territoire :

Les amérindiens (environ 12% de la population) sont répartis selon les groupes d'appartenance auxquels ils appartiennent ; les Kali 'na se situent autour de Awala-Yalimapo, Mana, Kourou et Cayenne, les Arawak sont présents près de Saint-Laurent et Matoury, les Palikur habitent les zones de Roura, Macouria, Régina et Saint-Georges, les Teko et les Wayãpi se situent sur le haut Oyapock (commune de Camopi). Les Bushinengués (Aluku, Boni, N'Djuka, Paramaca, Saramaca) vivent en majorité sur les rives du Maroni ainsi qu'à Saint Laurent et Kourou et représentent 4000 personnes. Les créoles Guyanais, qui représentent la majorité de la population guyanaise sont présents sur le littoral (Cayenne-Kourou et villes alentours, voir Figure 1 : Carte de la Guyane ci-avant). Les antillais sont répartis entre les Martiniquais et Guadeloupéens (9%), les Haïtiens (11%), les Saint-Luciens (1%) et les Dominicains (0,5%) et habitent le littoral également. Les métropolitains, présents principalement sur le littoral représentent environ 12% de la population totale de la Guyane. Les Hmong sont environ 2000 et peuplent les villes de Cacao et Javouhey en majorité. Les Brésiliens représentent 6% de la population répartis sur le littoral en majorité ainsi qu'à Saint-Georges, ainsi que les Surinamiens (12%) et les Guyaniens (2%) majoritairement issus de l'immigration. Chaque communauté à son histoire propre concernant leurs arrivées en Guyane, notamment suite à l'esclavage qui a amené les Créoles et les Bushinengués sur le territoire, mais aussi l'arrivée, en 1971, de réfugiés politiques Laotiens qui constituent désormais la population Hmong de la Guyane. On recense aussi de nombreux Martiniquais arrivés en Guyane en 1902 suite à l'éruption de la montagne Pelée ou encore, 98% des demandeurs d'asiles sont Haïtiens qui fuient les catastrophes répétitives de l'île. La diversité culturelle et ethnique de la Guyane joue donc un rôle important dans l'utilisation des langues au sein du territoire. En effet, chaque ethnie peuplant la Guyane possède et utilise son propre dialecte, notamment les amérindiens (qui utilisent l'arawak ou lokono, l'Emerillon ou Teko, le Kali 'na, le Palikur, le Wayana ou encore le Wayãpi), les Langues créoles à base lexicale française (le créole guyanais, le créole haïtien, le créole martiniquais, le créole guadeloupéen et le créole de Sainte-Lucie), les langues créoles à base lexicale anglaise (l'Aluku, le N'Dyuka, le Pamaka, le Sranan Tongo), les langue créole à base anglaise, partiellement agrémentées de portugais (Saamaka), les langues européennes (le français, le portugais du Brésil l'anglais du Guyana, le néerlandais et l'espagnol), les langues asiatiques (le hmong et le chinois).

Malgré cette grande diversité culturelle, les religions ne sont pas toutes représentées en Guyane et la religion catholique est celle qui est le plus présente, notamment chez les créoles. Le catholicisme est la première religion pratiquée en Guyane (80%), comme une majorité des peuples latino-américains, suivie par le protestantisme. D'ailleurs, la Guyane bénéficie d'un régime particulier car la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne s'applique pas car la classe politique Guyanaise s'y est opposé lors de l'extension de la loi aux Antilles-Guyane et à la Réunion en 1911. Le clergé catholique est rémunéré par la collectivité territoriale. Les autres religions comme l'Islam, l'Hindouisme ou le Judaïsme sont très minoritaires. Les peuples du fleuve ont pour point commun qu'ils vénèrent les éléments de la nature et organisent des cérémonies en ce sens. Il existe cependant les croyances et rituels propres aux ethnies présentes, comme par exemple le rituel du Maraké chez les amérindiens Wayana-Apalai qui est un rituel initiatique pratiqué à partir de la puberté à chaque étape importante qui consiste à disposer des plaques de vanneries remplies de fourmis à la pique douloureuse contre la peau de l'initié. Les

Bushinengués aussi on des rituels centrés sur l'animisme et les esprits de la forêt et de leurs ancêtres.

Caractéristiques socio-économiques⁴

En 2019 la Guyane comptait 281 678 habitants, avec une augmentation de 2,4% depuis 2013. La population est relativement jeune, 35% dans la tranche d'âge de 30 à 59 ans. 51% sont des femmes et 49% des hommes. 15% sont des employés, 11% ont de professions intermédiaires, 7% de retraités et 46,5% d'autres personnes sans activité professionnelle.

Les établissements employeurs en Guyane viennent des secteurs du commerce, des transports, des services divers à hauteur de 62%. Le taux de chômage en 2019 est quant à lui de 34,1%. Au niveau national le taux de chômage est de 13,4%

Les associations actives et créations d'associations

Encadré méthodologique : l'estimation du nombre d'associations

La mesure du nombre d'associations actives d'un territoire est un exercice complexe. En effet, les associations déclarent leur création, cependant, dans de nombreux cas, elles ne déclarent pas leur dissolution. Ce qui rend difficile la mesure du stock d'associations d'un territoire qui doit alors être estimé. L'estimation présentée s'appuie sur le nombre d'associations employeuses et la population du territoire pour estimer le nombre d'associations actives.

L'estimation du nombre d'associations actives en Guyane est de 4 600 associations dont 471 établissements associatifs employeurs.⁵ La moyenne de création d'associations sur les 10 dernières années est de 361 associations. La part d'établissements associatifs employeurs en Guyane est de 8,5%.

⁴ Données Insee 2019 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-03> Consulté le 05/10/22.

⁵ Attention il convient de distinguer établissement et associations. Une association peut compter plusieurs établissements. Pour l'étude des structures employeuses, nous employons la notion d'établissements qui est précise pour une étude à l'échelle locale.

Le profil des associations

La domiciliation des associations répondantes

		Effectifs	Fréquence
97354	REMIRE MONTJOLY	7	5%
97300	CAYENNE	27	18%
97310	KOUROU	26	18%
97311	ROURA	1	0,7 %
97313	SAINT FEORGES DE L'OYAPOCK	9	6 %
97314	OUANARY	1	0,7 %
97315	SINNAMARY	3	2%
97316	POMPIDOU PAPA ICHTON	17	12 %
97317	APATOU	4	3%
97319	AWALA YALIMAPO	4	3 %
97320	ST LAURENT DU MARONI	6	4 %
97330	CAMOPI	4	3 %
97350	IRACOUBO	8	5 %
97351	MATOURY	9	6%
97354	REMIRE MONTJOLY	5	3 %
97355	MACOURIA TONATE	9	6%
97356	MONTSINERY TONNEGRANDE	1	0,7 %
97370	MARIPASOULA	3	2%
97390	REGINA	3	2%
Total		147	100,0 %

Nous pouvons observer que les associations répondantes sont concentrés sur trois communes : Cayenne, Kourou et Pompidou Papaïchton.

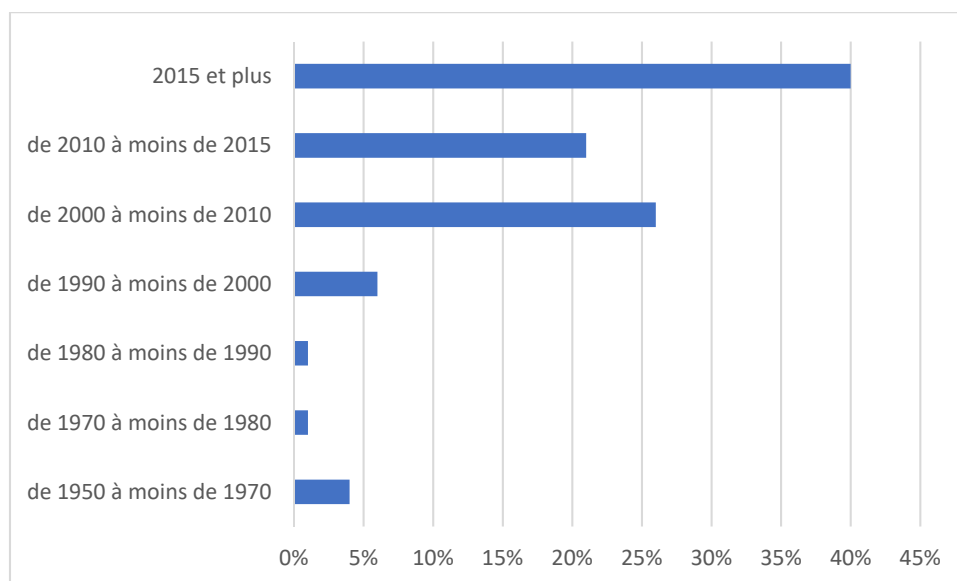
Petit focus sur Pompidou Papaïchton

Les associations répondantes à Pompidou Papaïchton sont caractérisées par :

- Secteurs d'activité principaux : loisirs et culture ;
- Aire d'intervention : la commune ;
- Appartenance à un réseau : aucun à cause de la méconnaissance du fonctionnement des réseaux ;
- Statut d'occupation des locaux : hébergées à titre gratuit ;
- Structure d'accompagnement : Parc Amazonien de Guyane.

Année de création

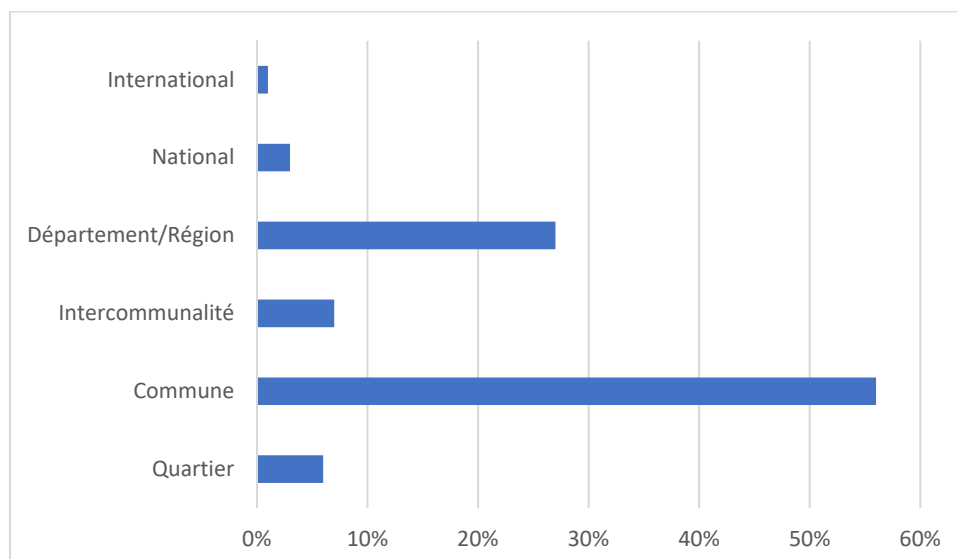
3. Année de création des associations



La dynamique de créations d'associations sur le territoire est signe d'une certaine vitalité citoyenne, 40% des associations répondantes se sont créées depuis 2015. S'il existe un renouvellement intéressant du tissu associatif, le territoire bénéficie malgré tout d'associations ancrées car 26% des associations répondantes sont nées entre les années 2000 et 2010.

Aire d'intervention

4. Aire d'intervention des associations



La commune reste l'aire d'intervention de la majorité des associations.

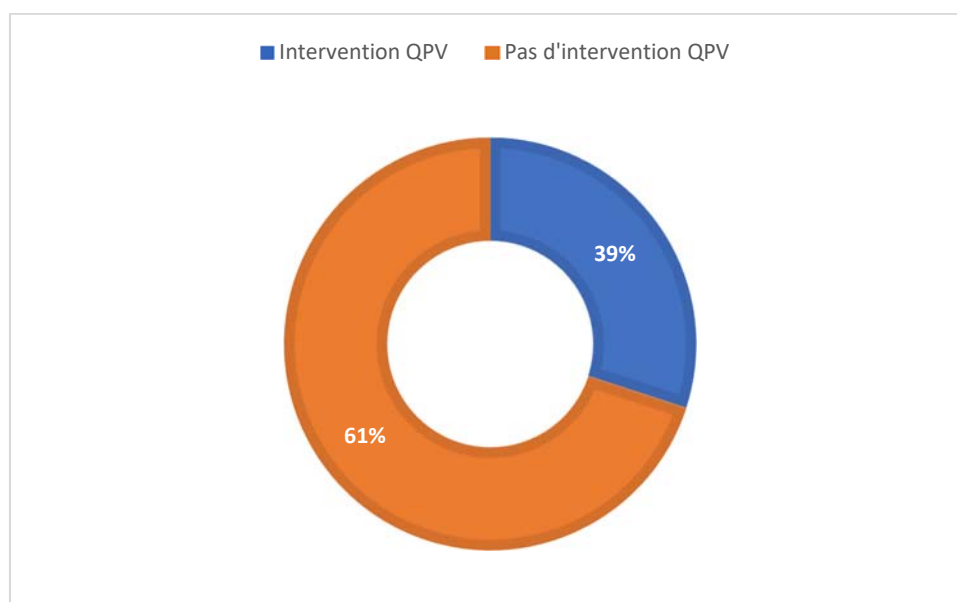
Le secteur sportif est plus représenté au niveau des quartiers, à hauteur de 75%, tandis que le secteur culturel est plus représenté au niveau de la région.

Focus QPV

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT)⁶.

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés⁷.

5. Part des associations qui interviennent en QPV



Profil des associations agissant en QPV

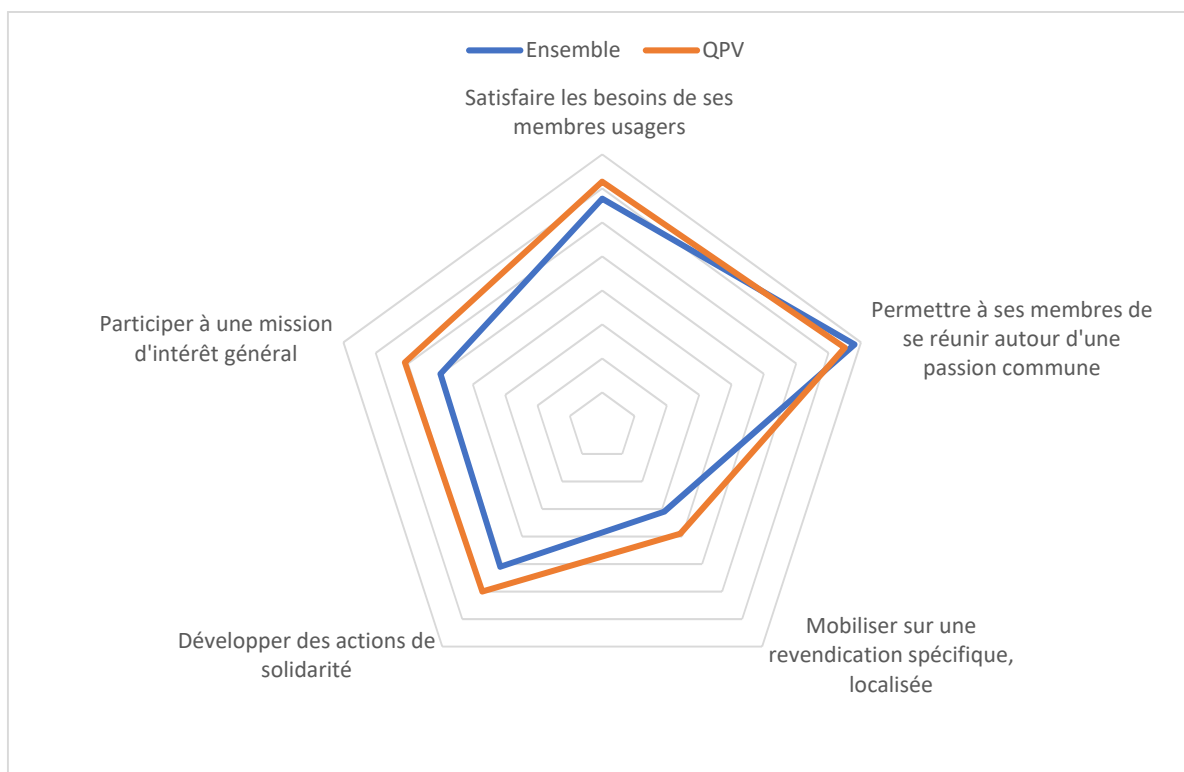
Les associations agissant en QPV sont jeunes, créés entre 2015 et 2020 et sont très majoritairement des associations sans salariés.

Le sport, la culture et la défense des droits et des causes sont les principaux secteurs d'activité qui interviennent en QPV.

⁶ Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2114> Consulté le 12/07/22.

⁷ Source : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville> Consulté le 12/07/22.

6. Buts des associations en QPV



Les associations agissant en QPV ont comme but principalement de satisfaire les besoins de ses membres usagers et participer à une mission d'intérêt général. Nous pouvons observer que les principaux buts des associations agissant en QPV ne diffèrent pas des autres associations du territoire.

Appartenance à un réseau

Le mode de diffusion via des Maisons Des Associations ou des services de la vie associative et des fédérations a certainement influé sur la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse. Aussi, beaucoup d'associations n'identifient pas Guyanasso comme étant une MDA, il est donc possible que certaines associations aient répondu « Réseau local » pour Guyanasso.

7. Appartenance à un réseau

	Fréquence
d'une fédération (départementale, régionale ou nationale)	34 %
d'un réseau local ou national	21 %
d'une maison des associations (ou équipement du type office culturel ou sportif)	3 %
d'un groupe ou réseau visant la mutualisation de moyens	5 %
Aucun	49 %
Total/ répondants	111 %

55% des associations semblent appartenir à un réseau, et 34% sont fédérées. 34% des associations fédérées sont employeuses. Les associations fédérées ont environ entre 200 et 500 adhérents, tandis que les associations qui n'adhèrent pas à un réseau ont moins de 50 adhérents. Les associations sportives sont les plus fédérées (logique d'accès aux compétitions, d'assurance...)

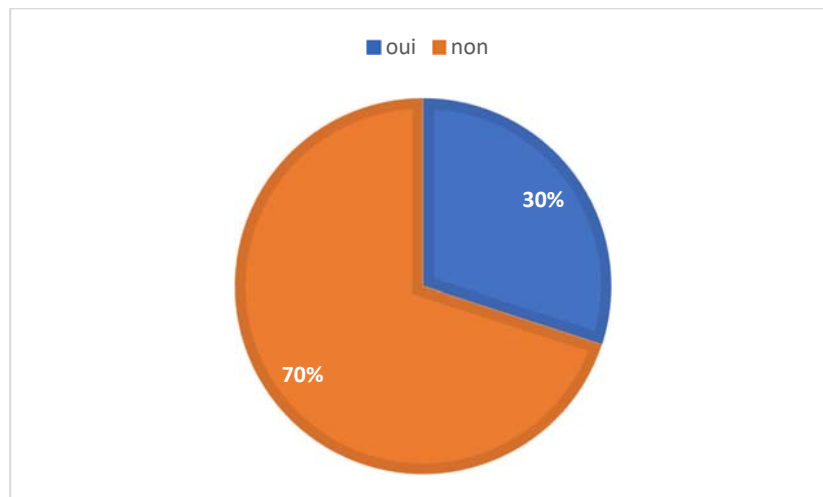
Les associations qui n'appartiennent à aucun réseau sont plus fréquemment présentes dans le secteur culturel.

L'appartenance à un réseau correspond à trois types de besoins :

- l'échange et l'apport d'informations (53% des associations appartenant à un réseau)
- l'appui logistique, technique ou administratif (47% des associations appartenant à un réseau)
- aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes (44% des associations appartenant à un réseau)

Pour les associations qui n'adhèrent à aucun réseau, elles le justifient majoritairement par la méconnaissance du fonctionnement, pour 40%. Enfin, 37% des associations répondantes n'adhèrent pas à un réseau à cause de l'absence d'intérêt fonctionner en réseau.

8. *Utilisation des services APROSEP*

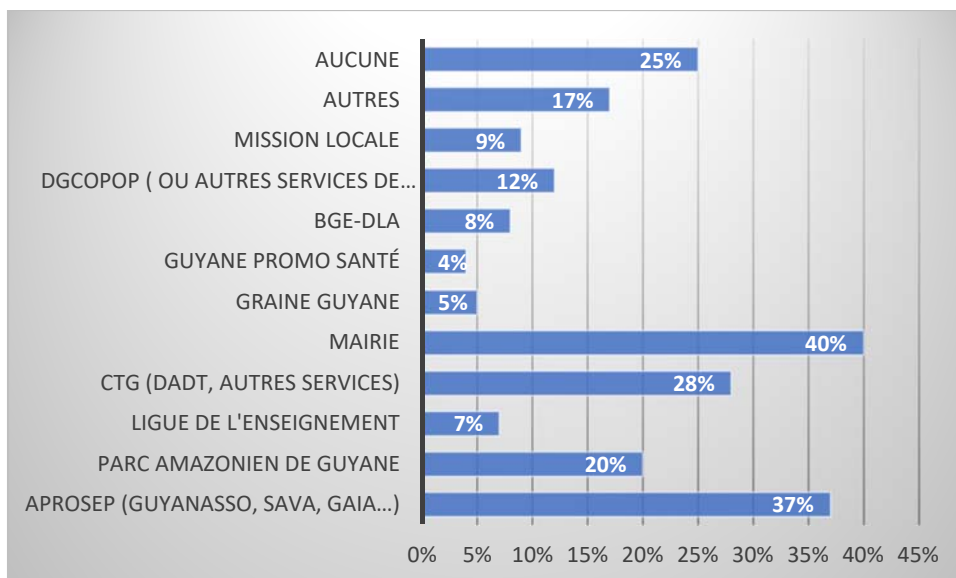


La majorité des associations répondant à cette enquête n'utilisent pas les services proposés par l'APROSEP. Ce qui pourrait montrer plusieurs choses :

- La méconnaissance des services proposés
- L'inintérêt pour les services proposés
- Le manque de cohérence entre les services proposés et les besoins.

L'accompagnement des associations

9. *Structure d'accompagnement pour de conseils aux associations*



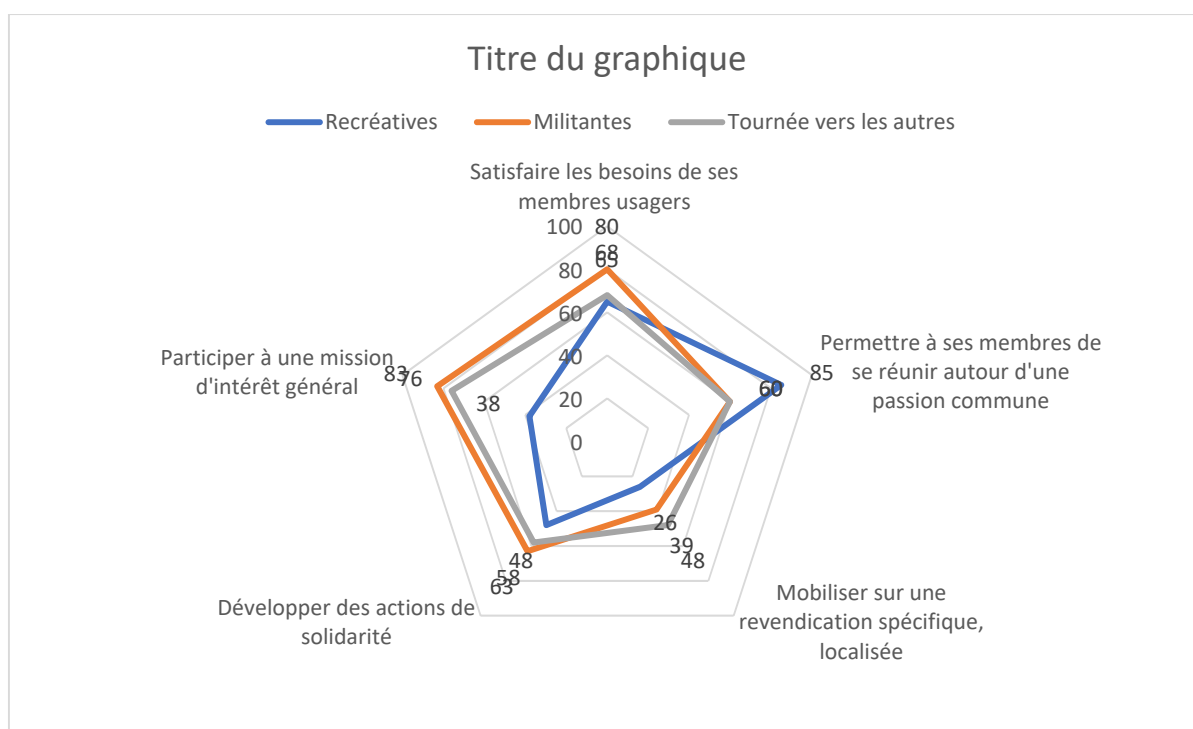
Les principales structures d'accompagnement pour de conseils aux associations en Guyane sont :

- Les mairies, 40%
- APROSEP, 37%
- CTG, 28%

28% des associations accompagnées par l'APROJEP utilisent aussi leurs services. 21% des associations accompagnées par les mairies n'utilisent pas leurs services.

Le but des associations

10. *Objet des associations*



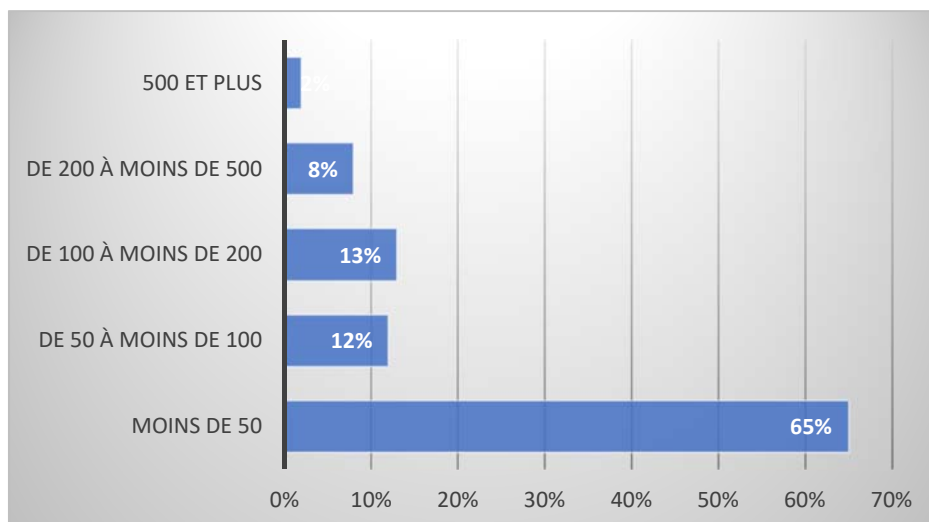
Le tissu associatif est composé de différents secteurs d'activités chacun avec sa spécificité. Afin de prouver la diversité de buts des associations nous avons groupé les secteurs, comme proposé par Viviane Tchernonog : Récréatives (loisirs, sport et culture) ; Militantes (défense de droits et de causes, environnement, défense des intérêts économiques et vie et développement local) ; et Tournée vers les autres (action de solidarité et humanitaire, action sociale, santé et éducation, formation et insertion).

Le graphique ci-dessus représente la diversité des buts des associations. Nous pouvons remarquer que les associations récréatives ont comme principal but permettre à ses membres de se réunir autour d'une passion commune, tandis que les associations militantes et tournées vers les autres ont comme but satisfaire les besoins de ses membres et participer à une mission d'intérêt général.

Les membres de l'association

Les adhérents

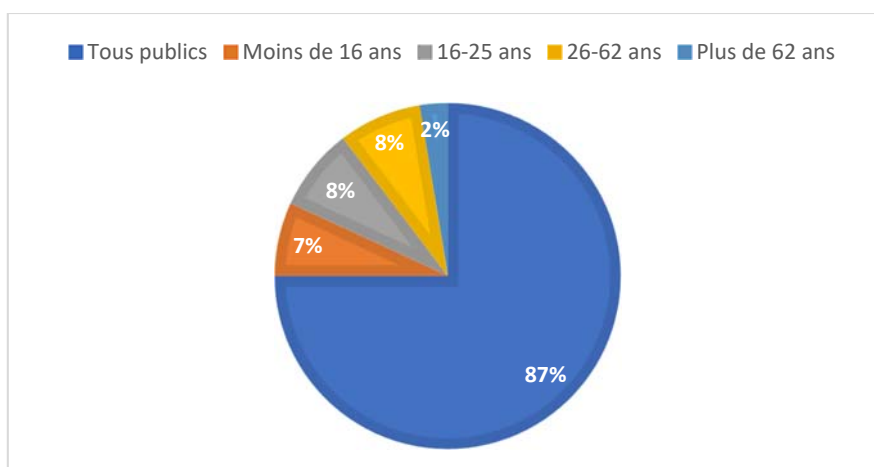
11. Nombre d'adhérents des associations



Nous pouvons observer que la majorité des associations en Guyane ont moins de 50 adhérents (65%).

Le nombre d'adhérents est variable selon le secteur d'activité. Par exemple, le secteur culturel est fortement représenté dans la tranche de moins de 50 adhérents (43%), et le sport dans la tranche de 200 à moins de 500 adhérents (88%).

Le public des associations



87% des associations répondants ouvrent à tous les publics. Le secteur sportif est plus tourné vers le public de moins de 16 ans.

45% du public des associations en Guyane peuvent être caractérisés par sa vulnérabilité.

Personnes dépendantes ou handicapées	40 %
Personnes en situation de détresse ou d'urgence	40 %
Personnes malades ou de santé fragile	28 %
Personnes sans emploi ou au chômage	53 %
Personnes victimes de discrimination	30 %
Autre	34 %

Pour 53% des associations, leur public est sans emploi ou au chômage.

Les bénévoles

Le monde associatif est historiquement organisé autour des bénévoles, ce sont eux qui font vivre la structure et assurent sa gestion à plusieurs niveaux. Le bénévolat existe sous plusieurs formes : *bénévolat d'activité, bénévolat d'administration, bénévolat ponctuel, etc.* Il a aussi plusieurs justifications. La première est celle de la bienfaisance, similaire à la charité : les bénévoles souhaitent rendre service, apporter leur aide et consacrer leur temps libre à des activités utiles aux autres et répondre à leurs propres valeurs morales, sans s'identifier aux personnes aidées. La deuxième est celle de l'entraide : les bénévoles s'identifient au collectif pour lequel ils agissent, et peuvent être à la fois artisans et bénéficiaires de l'association⁸.

Selon l'étude « La France Bénévole 2022⁹ » réalisé par Recherche et Solidarité, « la proportion des bénévoles (en association et hors association) est passée de 40 % en 2013 à seulement 36 % en 2022 avec une part importante des Français (37%) qui n'ont jamais été bénévoles ». En outre, actuellement nous observons une mutation de l'engagement bénévole chez les jeunes générations qui s'engagent pour une mission ou une cause. Autrement dit, un engagement pour satisfaire un besoin d'actions concrètes. Cela a comme conséquence moins d'intérêt à la participation à la gestion ou à la gouvernance des associations.

Encadré méthodologique : la notion d'engagement bénévole

Dans cette partie, nous parlerons d'« engagement bénévole » qui correspond à l'investissement d'une personne en tant que bénévole dans une association. Cette notion se distingue d'un individu bénévole. Le nombre d'engagements bénévoles est supérieur au nombre d'individus bénévoles dans la mesure où une personne peut être bénévole dans plusieurs associations.

Par ailleurs, la notion d'engagement bénévole recouvre une grande diversité de formes d'engagement. Elle ne tient compte ni de la durée de cet engagement, ni des types de tâches effectués.

En moyenne, 14 engagements bénévoles par association. Ce qui permet d'extrapoler à environ 59 500 participations bénévoles à l'échelle de la Guyane.

54% des bénévoles sont des femmes et 46% des hommes.

Âge :

⁸ Artis, A (2021). « Le bénévolat est-il la face cachée du travail associatif ? » in Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations. » .Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS.

⁹Source : <https://www.francegenerosites.org/ressources/la-france-benevole-2022/> Consulté le 23/08/22

- moins de 25 ans : 30% en moyenne
- plus de 62 ans : 13% en moyenne

Les secteurs de l'action sociale et loisirs semblent être les secteurs qui comptent le plus de bénévoles.

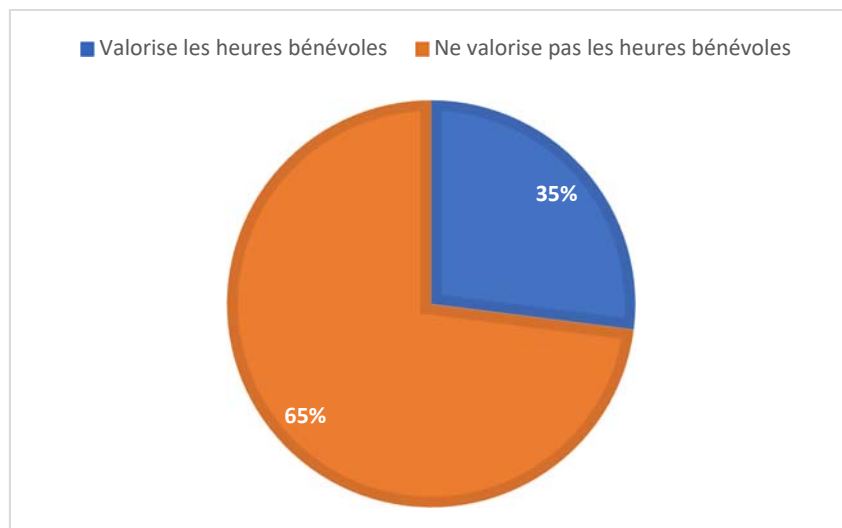
La participation de femmes dans le bénévolat est en moyenne de 54%.

Le poids du bénévolat associatif

Parmi les spécificités du secteur associatif, figure la présence de travail bénévole – ne faisant donc pas l'objet de rémunération – permettant à l'association de mettre en œuvre des actions dans le cadre de son projet.

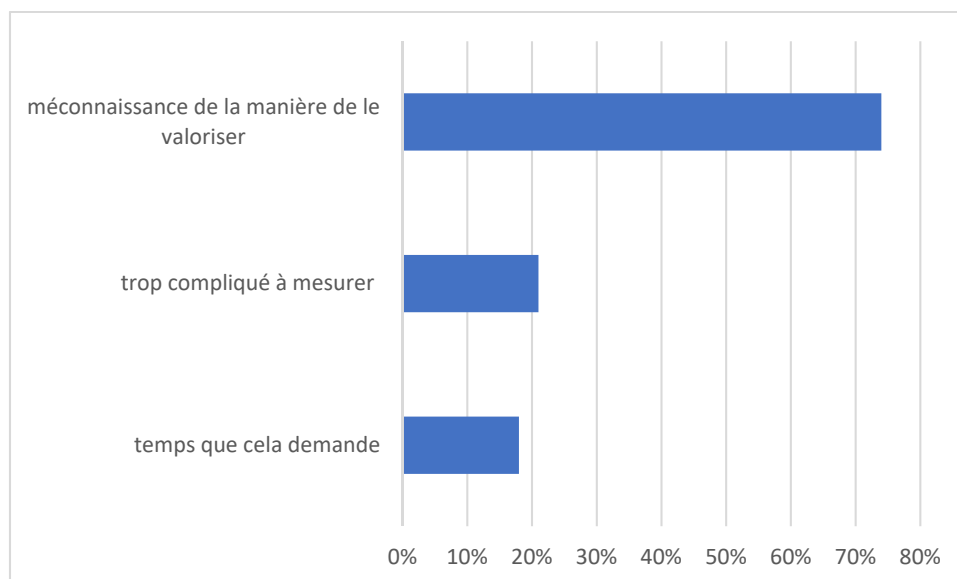
Tout d'abord, il est à noter qu'un effort particulier est encore à fournir de la part des associations afin que leur apport au territoire et aux habitants puisse être pleinement pris en compte, notamment dans les arbitrages et décisions d'action publique. En effet, rares sont celles qui font l'effort de faire figurer la valorisation des heures bénévoles dans leurs documents administratifs et bilans d'activité.

12. Valorisation des heures bénévoles dans les documents administratifs



De nombreuses associations qui ne valorisent pas les heures bénévoles dont elles bénéficient pour mener leurs activités apportent des éléments de compréhension sur les motifs de cette non-valorisation.

13. *Motifs de la non-valorisation des heures bénévoles*



Parmi les différents motifs d'explication, c'est avant tout la méconnaissance de la façon de procéder, 74%, pour cette valorisation qui explique que si peu de structures décident de s'y consacrer. Pour 21% des structures associatives ne pratiquant pas la valorisation horaire du bénévolat, c'est le caractère complexe de la démarche qui en est la cause. Enfin, 18% de ces associations considèrent que cette valorisation leur demanderait trop de temps.

Au vu des réponses, il y a tout lieu de penser qu'un accompagnement spécifique des associations quant à la manière d'opérer la valorisation horaire et comptable du bénévolat permettrait de lever les freins existants.

La gouvernance des associations

La gouvernance démocratique constitue une caractéristique fondamentale du fait associatif. La littérature sur la gouvernance associative souligne la diversité des configurations possibles. Les modèles peuvent varier en fonction des attentes des administrateurs, de la stratégie de l'association ou encore de l'animation de cette gouvernance¹⁰.

Quatre types de gouvernance étaient proposés aux associations interrogées dans le cadre de cette enquête :

- Classique : souvent un triptyque président.e, secrétaire, trésorier.e avec un CA et/ou un bureau ;
- Collégial : le Conseil d'Administration nomme des co-président.e.s qui partagent les responsabilités ;
- Collectif : les membres du Conseil d'Administration administrent ensemble l'association ;
- Direct : l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente.

¹⁰ Artis, A et Ribeiro, L. (2021). « La diversité des formes de gouvernance dans le réseau d'associations Aquila » in Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations. » .Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS

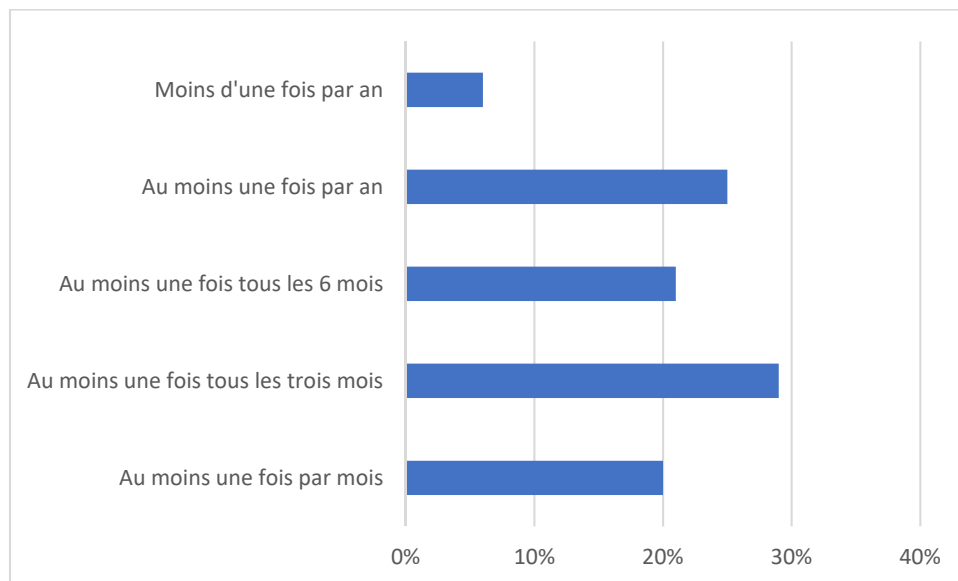
Les modes de gouvernance

94% des associations ont un mode de gouvernance « classique » avec un président, un secrétaire et un trésorier. Nous trouvons des résultats similaires au niveau national, environ 90% des associations ont un bureau dans leur gouvernance. Les modes de gouvernance collégiale, collective, directe restent relativement peu utilisés (6%).

Les conseils d'administration

En moyenne, les conseils d'administrations sont composés de près de 9 membres, dont 29 % de femmes dirigeants – taux relativement bas au regard de l'échelle nationale (49,7%).

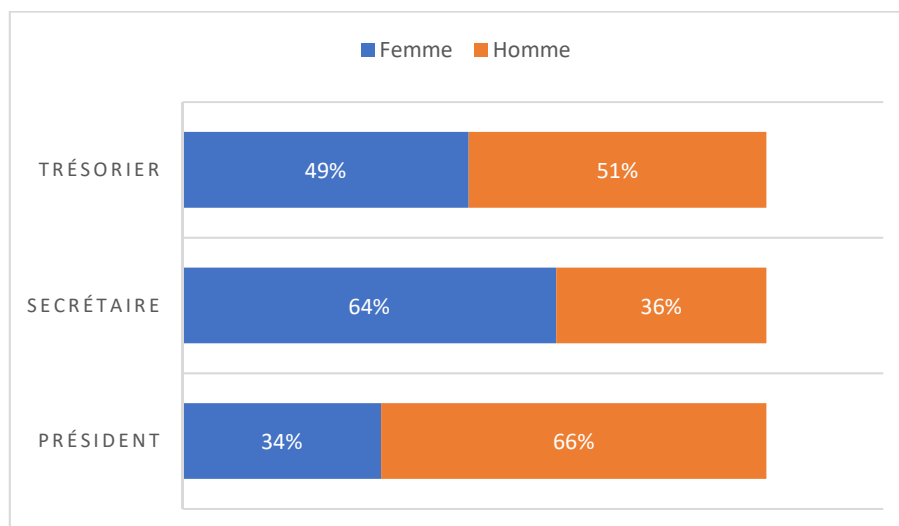
14. Fréquence des réunions de CA



Les associations en Guyane ont des rencontres fréquentes, cela pourrait indiquer une bonne vie démocratique.

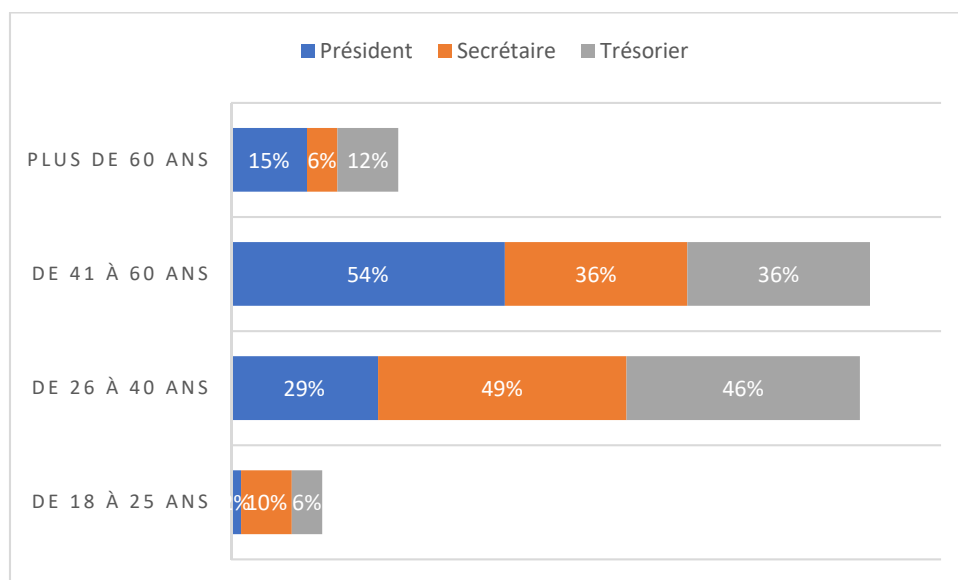
Profil des dirigeants

15. Sexe des dirigeants associatifs



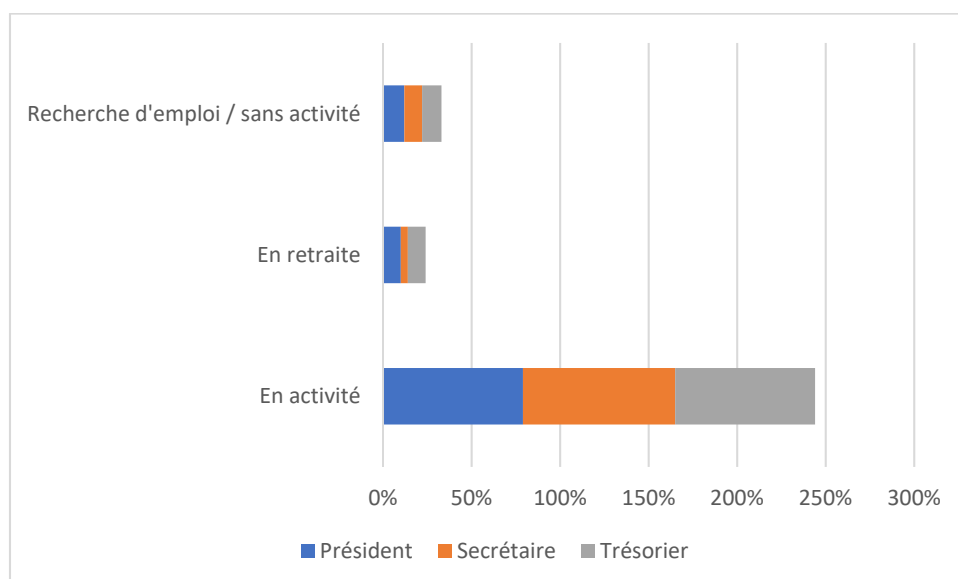
En cohérence avec les statistiques nationales, les associations en Guyane ont une majorité de présidents hommes. En revanche, les femmes sont majoritaires parmi les secrétaires. Les secteurs majoritairement dirigés par des femmes sont le secteur culturel et d'éducation, formation et insertion, tandis que le secteur sportif est dans sa majorité dirigé par des hommes.

16. Age des dirigeants associatifs



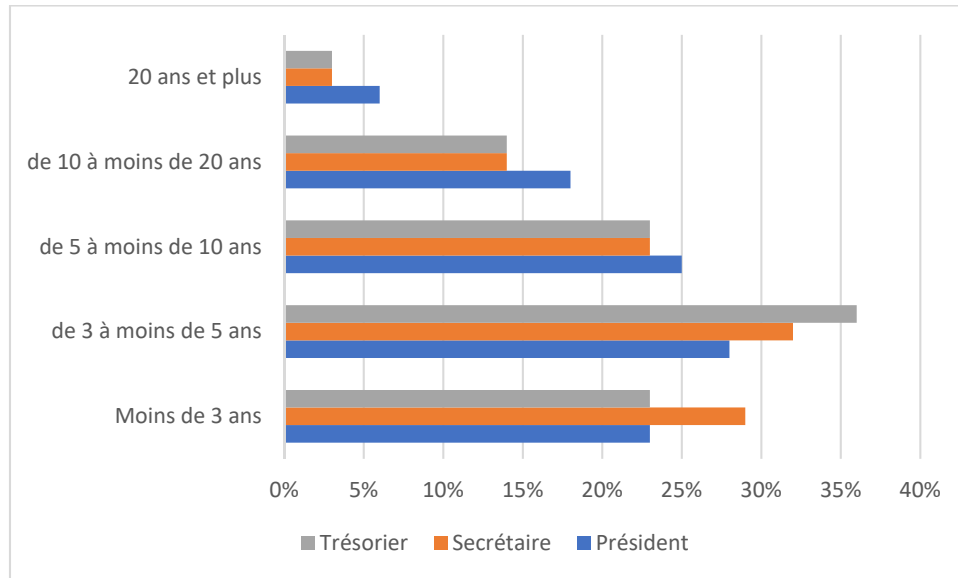
Les présidents ont, dans leur majorité, entre 41 et 60 ans, tandis que les secrétaires ont entre 26 et 40 ans. Nous constatons une faible représentation des jeunes. Ces éléments sont en phase avec ce qui est observé nationalement, et ne montrent pas d'évolution particulière dans le temps. La pyramide des âges des dirigeants associatifs ne tend pas vers un renouvellement des profils, en tous cas pas vers un rajeunissement des personnes occupant les principales fonctions.

17. Statut d'activité des dirigeants associatifs



Le statut d'activité des dirigeants associatifs est cohérent avec leur répartition par âge. La majorité de dirigeants occupant l'un des trois postes d'une gouvernance classique est en activité. Cela reste en cohérence avec les résultats au niveau national.

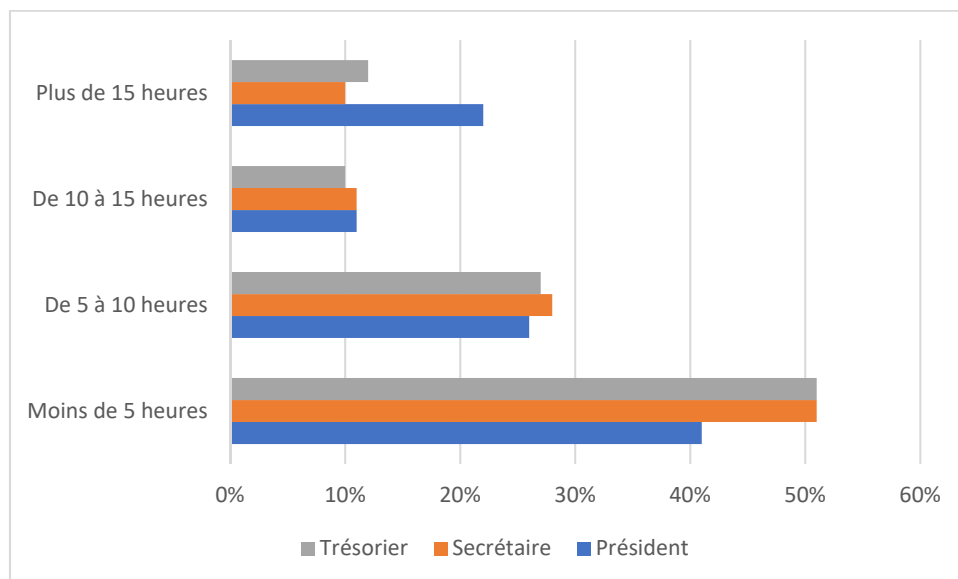
18. Ancienneté des dirigeants associatifs



En moyenne un dirigeant a 6 ans d'ancienneté. Environ 32% ont moins de cinq ans d'ancienneté (au niveau national 54,4% ont moins de 5 ans d'ancienneté), tandis qu'environ 15% ont plus de 10 ans d'ancienneté.

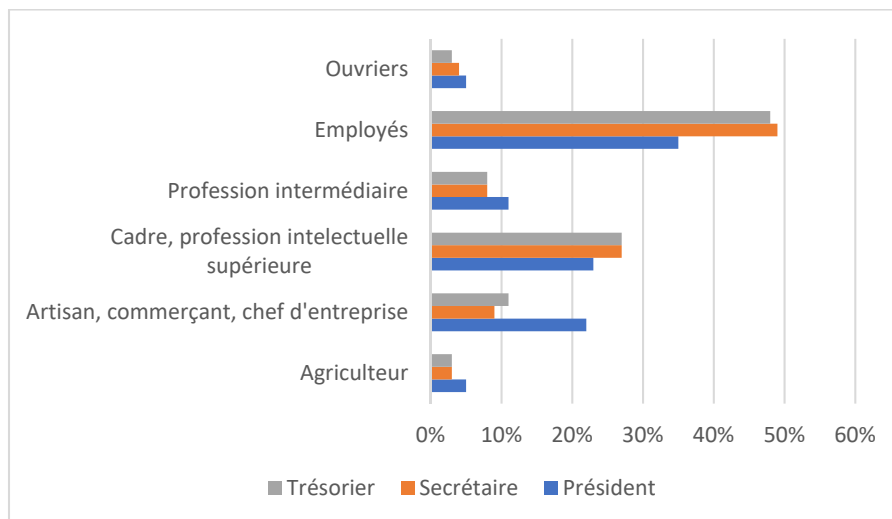
L'ancienneté des présidents est variable selon le secteur d'activité. Par exemple dans le secteur culturel le président a une ancienneté de plus de 10 ans, tandis que dans le secteur de d'action sociale l'ancienneté du président est entre 5 de 10 ans.

19. Temps hebdomadaire consacré par les dirigeants associatifs à la gestion de l'association



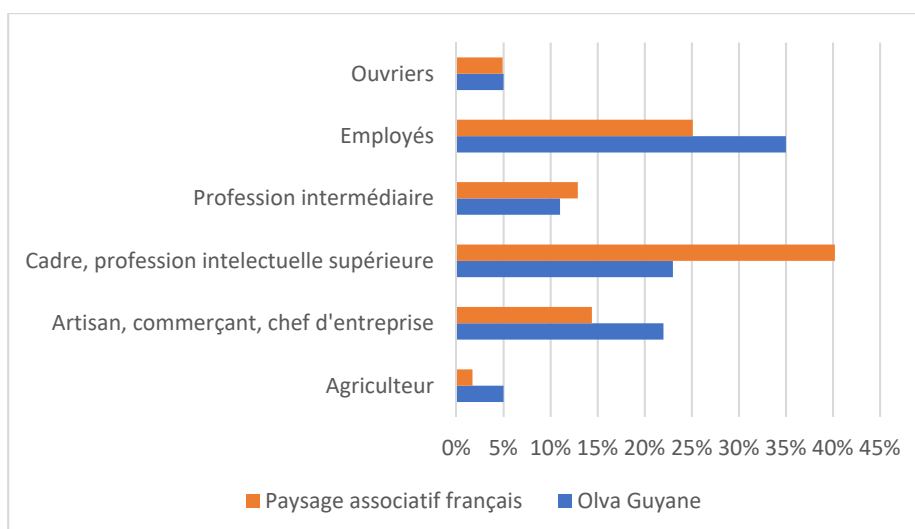
En moyenne les trois dirigeants s'investissent à la même hauteur. Environ 51% des secrétaires et des trésoriers consacrent moins de 5 heures par semaine pour l'association. Ce résultat est cohérent avec les tendances actuelles constatés au niveau national : une baisse de l'engagement bénévole et une préférence pour les actions ponctuelles.

20. Les catégories socio-professionnelles des dirigeants associatifs



Les employés sont la majorité parmi les dirigeants. Notons que les ouvriers et les agriculteurs sont largement sous-représentés à la tête des associations. La mise en comparaison des chiffres du Paysage Associatif Français paru en 2019 avec ceux de cette enquête, concernant les catégories socioprofessionnelles des présidents associatifs, présente des différences qui peuvent indiquer une spécificité du territoire.

21. CSP des présidents d'associations. Comparaison OLVA en Guyane et Paysage Associatif Français 2019



Les moyens des associations

L'emploi salarié

Dans cette partie, les données présentées proviennent de l'INSEE, source FLORES 2019 (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur.

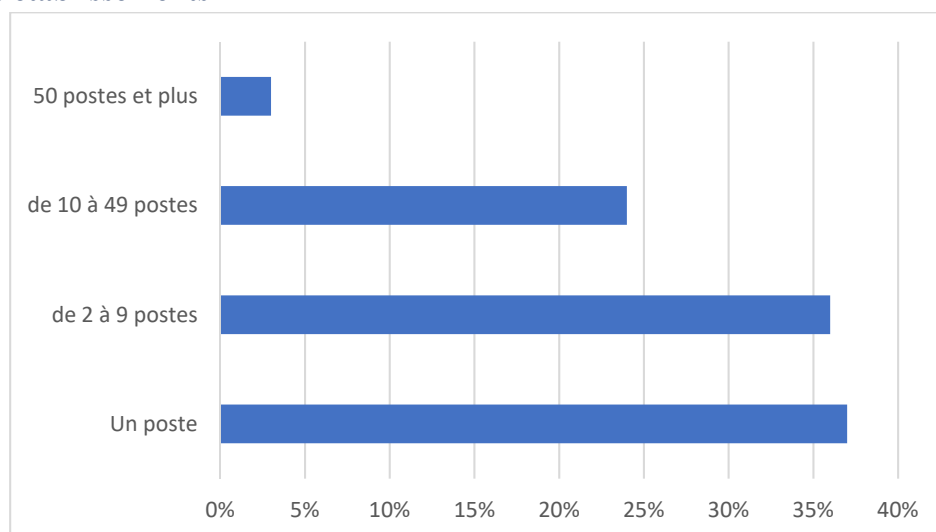
Il existe une distinction entre une association employeuse – dotée d'un statut lui garantissant une indépendance juridique et lui permettant d'obtenir un numéro de SIREN qui lui est propre – et un établissement associatif employeur – géographiquement individualisée, comme l'atteste un numéro de SIRET spécifique, mais juridiquement dépendant d'une unité légale de rattachement : une association. Plusieurs établissements associatifs employeurs peuvent être rattachés à une même association employeuse, sur un même territoire il y aura donc plus d'établissements associatifs employeurs que d'associations employeuses. L'établissement employeur est le niveau le plus pertinent et le mieux adapté pour une analyse géographique de l'économie.

Les chiffres clés de l'emploi associatif

	Guyane
Nombre d'établissements ¹¹ employeurs	471
Part des établissements associatifs	8,5%
Nombre de salarié.e.s associatif	4 514
Nombre d'ETP	3 785
Montant des rémunérations brutes du secteur associatif (en millions)	121

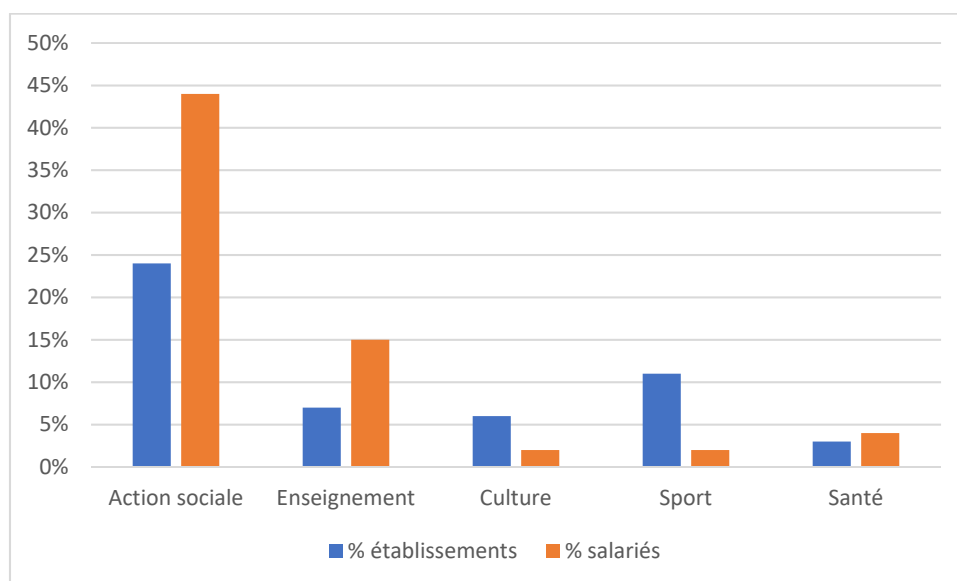
¹¹ Attention il convient de distinguer établissement et associations. Une association peut compter plusieurs établissements. Pour l'étude des structures employeuses, nous employons la notion d'établissements qui est précise pour une étude à l'échelle locale.

Taille des établissements



37% des établissements associatifs en Guyane ont seulement un poste et 36% ont entre 2 à 9 postes d'emploi.

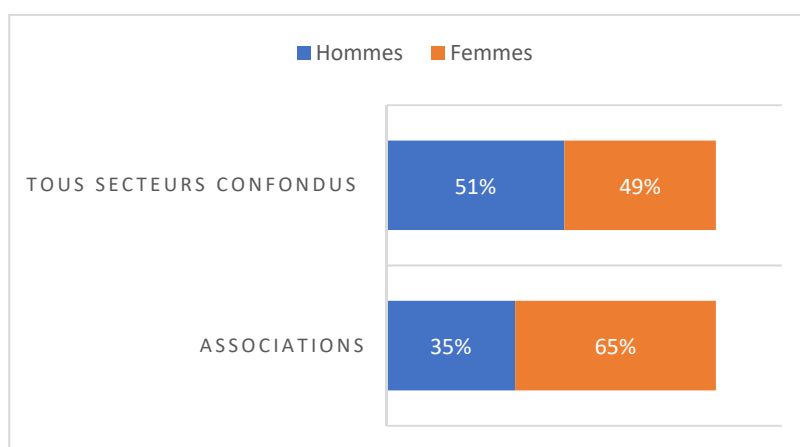
L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité



Le secteur de l'action sociale est celui qui concentre la plupart des établissements employeurs et de salariés.

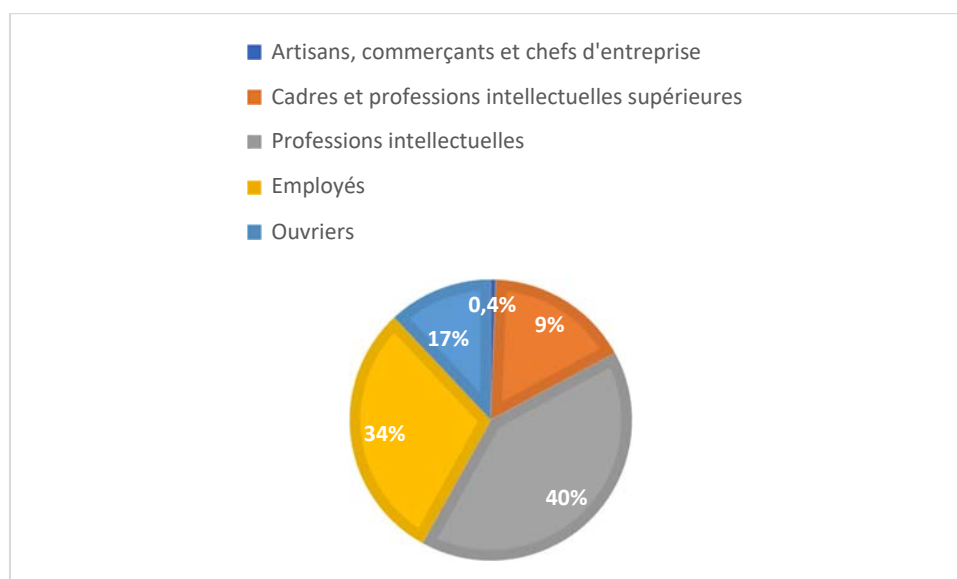
Caractéristiques de l'emploi associatif

22. Les salariés associatif selon leur sexe



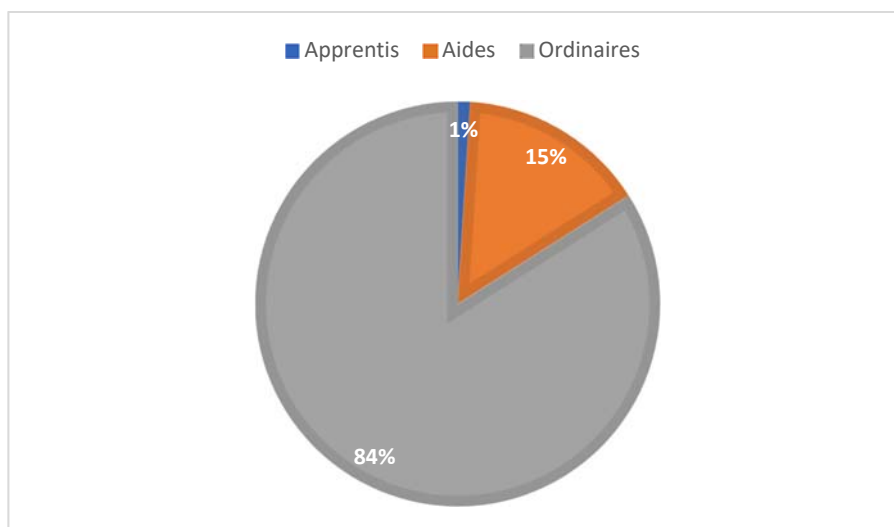
Les femmes sont majoritaires dans l'emploi associatif en Guyane. Cela reste en cohérence avec les résultats nationaux.

23. Les salariés associatifs selon leur catégorie socio-professionnelle



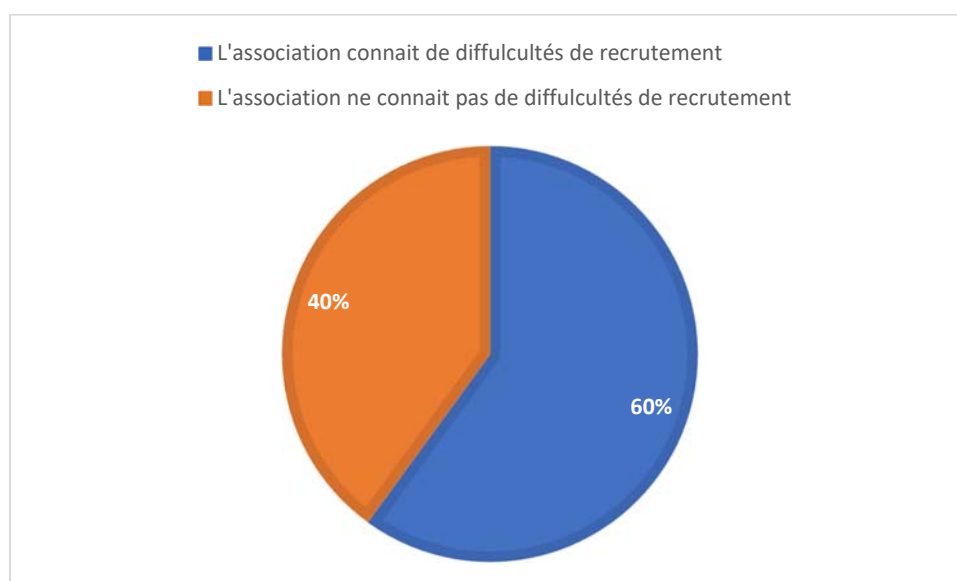
Les catégories socioprofessionnelles dominantes en Guyane sont les professions intellectuelles et les employés.

24. Les types d'emploi



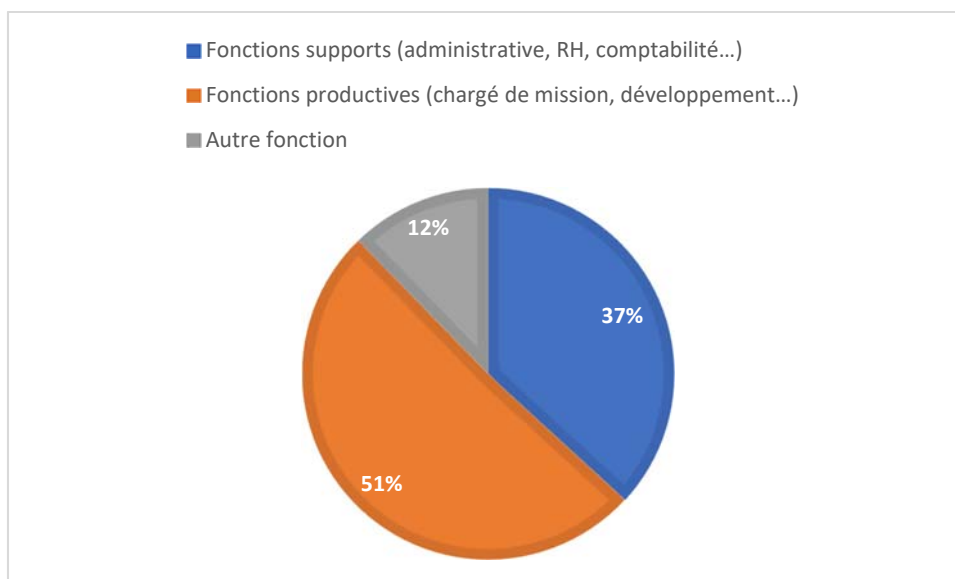
En vue du faible nombre d'associations employeuses répondant à cette enquête, il faut prendre les résultats qui suivent avec précaution.

25. Les difficultés de recrutement pour les associations employeuses



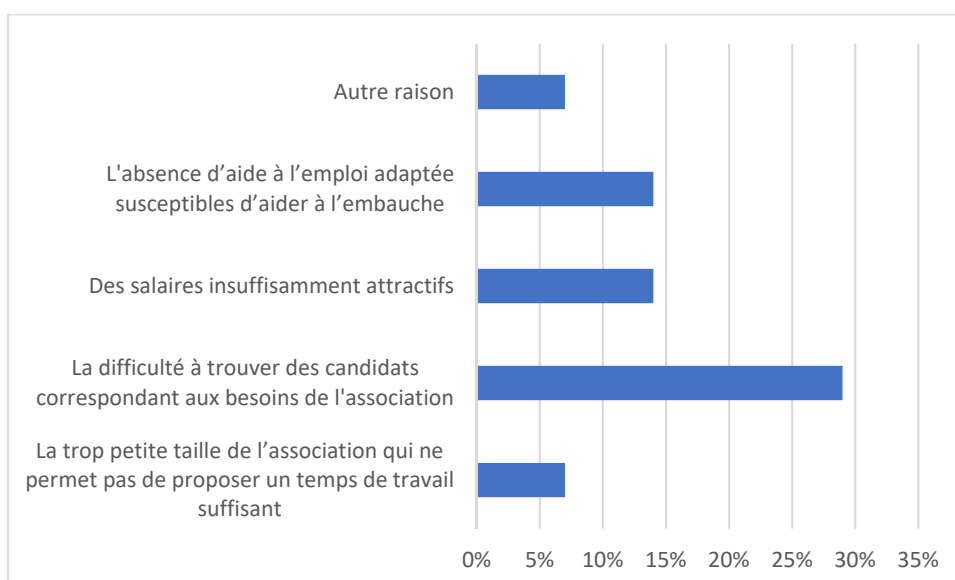
La majorité des associations employeuses semblent rencontrer des problèmes pour recruter des salariés en vue de conduire et développer les activités de la structure.

26. Fonctions pour lesquelles les associations éprouvent des difficultés de recrutement



Parmi les associations mentionnant des difficultés de recrutement, 51% soulignent des problématiques concernant les fonctions dites « productives » de chargés de mission, chargés de développement. Les fonctions dites « supports » telle que la comptabilité, la gestion RH ou le suivi administratif, ne génèrent des problèmes de recrutement que pour 37% des répondants. Enfin, les fonctions relatives au contact avec les publics : encadrement et animation d'activités sont soulignées comme source de problèmes pour 12% des associations employeuses.

27. Les motifs de difficultés dans le recrutement de salariés



Les difficultés rencontrées dans le recrutement par les associations employeuses sont multifactorielles. Deux sources majeures sont identifiables :

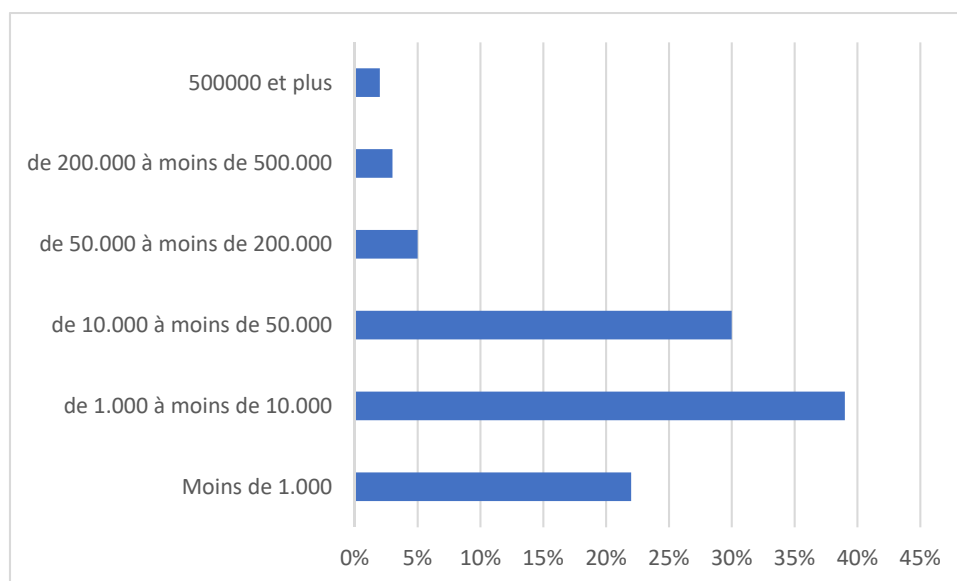
- L'inadéquation des candidatures par rapport aux besoins de l'association 29% ;

- Des salaires insuffisamment attractifs et l'absence d'aide à l'emploi adaptée susceptibles d'aider à l'embauche 14%.

Le financement

Le montant des comptes

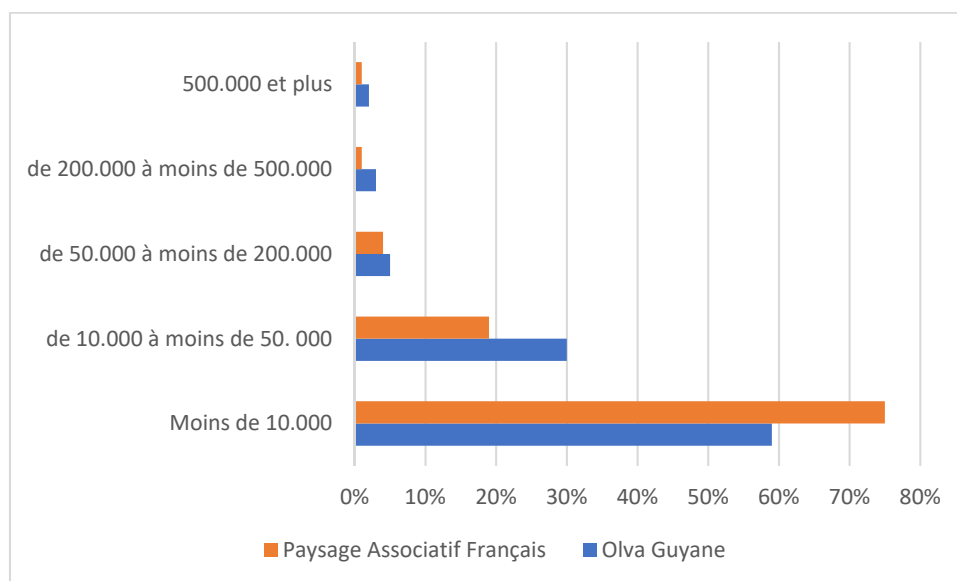
28. Répartition des associations selon le budget annuel



39% des associations répondantes disposent d'un budget entre 1.000 et 10.000 € .

22% des associations sans salarié dispose d'un budget de moins de 1.000 €. A l'inverse, pour 31% des associations employeuses, le montant des comptes dépasse les 200 000 €. Les associations sportives sont très représentées dans la tranche entre 10.000 et 50.000 €.

29. Répartition des associations selon le budget annuel. Comparaison entre les résultats de l'enquête Olva en Guyane et le Paysage Associatif français

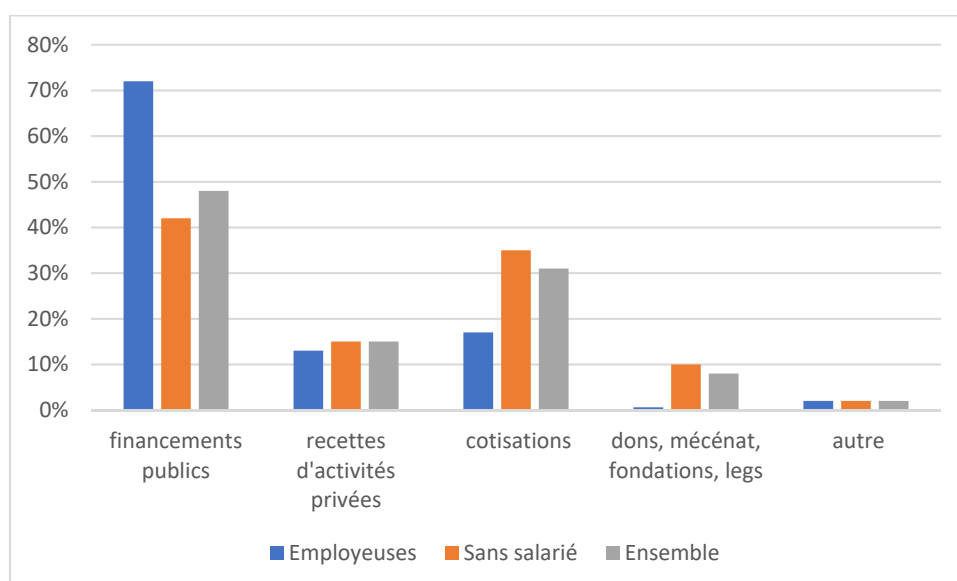


La mise en comparaison des données de l'enquête OLVA en Guyane et celles du Paysage Associatif Français paru en 2019, concernant la répartition des associations selon leur budget annuel, décrit une structure relativement différente.

Les très petits budgets - moins de 10.000€ - sont moins représentés en Guyane (59%) qu'au niveau national (75%). À l'inverse, les budgets entre 10.000 et 50.000 € sont plus fortement représentés en Guyane (30%) qu'au niveau national (19%). Comme cela a été mentionné auparavant dans l'enquête, les modalités de diffusion ont eu, peut-être, pour effet de toucher davantage les associations intermédiaires. Ce biais de collecte peut affecter ces résultats.

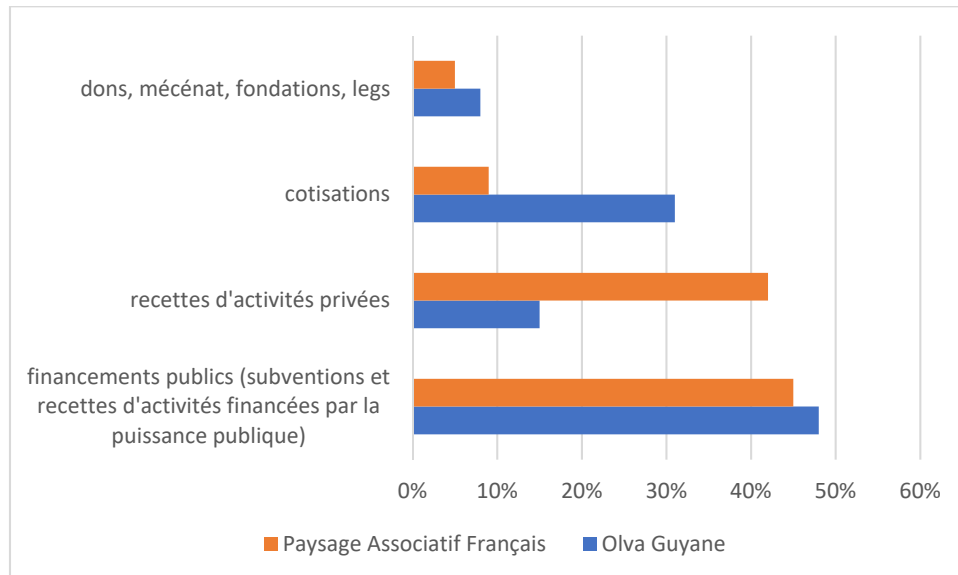
La forme des budgets associatifs

30. La répartition des sources de financements des associations, selon le recours à l'emploi



Le financement public représente 48% du budget pour l'ensemble des associations. 72% pour les associations employeuses et 42% pour les associations sans salarié. Les cotisations sont une partie importante pour les associations sans salarié, soit 35% du budget.

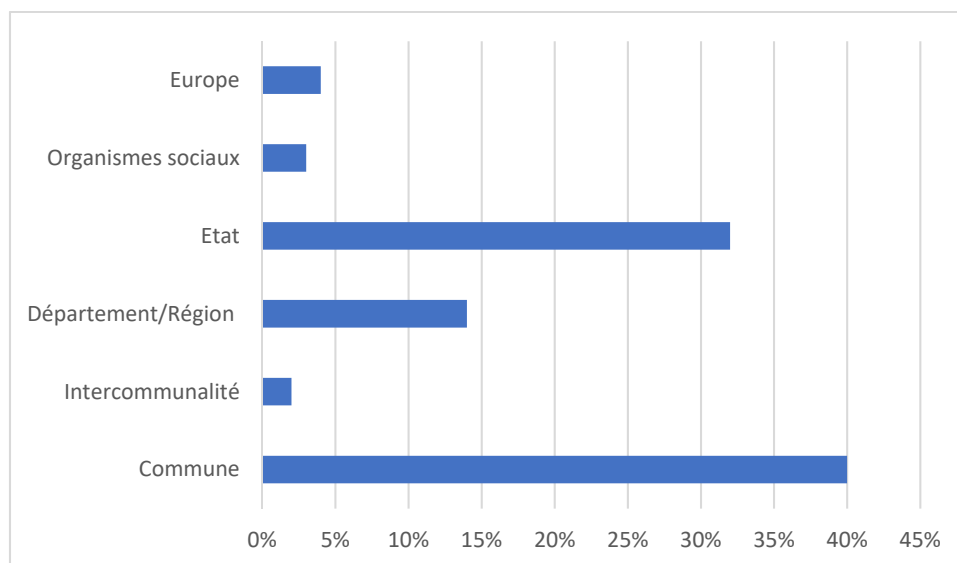
31. La répartition des sources de financements des associations. Comparaison entre les résultats en Guyane et ceux du Paysage Associatif Français.



Les variations dans la répartition des financements entre la Guyane et le Paysage Associatif Français s'opèrent essentiellement au niveau de la part des cotisations (plus élevée de 22 points de pourcentage pour les données de la Guyane) ainsi qu'au niveau recettes d'activités privées (inférieure de 27 points de pourcentage pour les données de la Guyane). Cela pourrait être expliqué par la difficulté de répondants à comprendre la répartition du budget et aussi au biais de collecte déjà soulignés.

Origine des financements publics

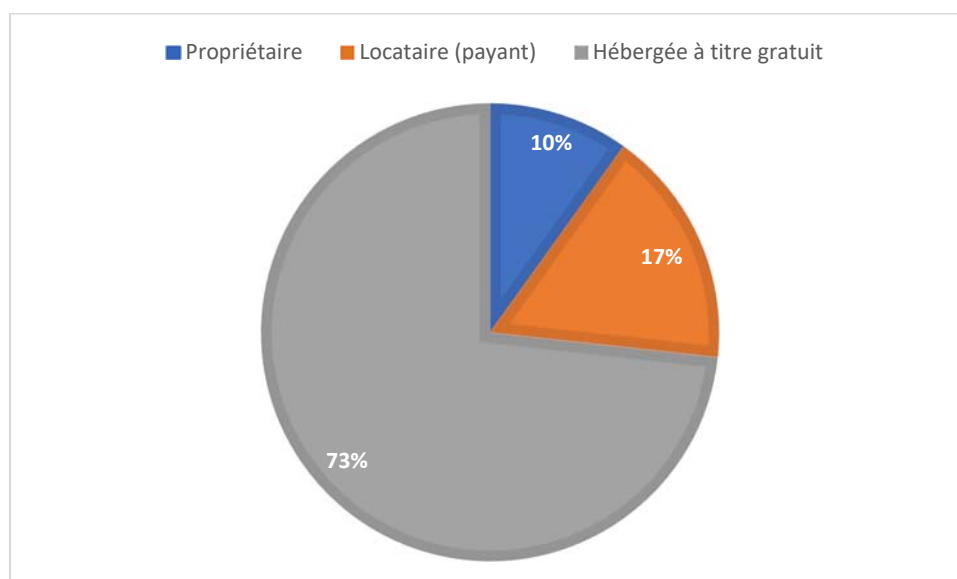
32. La répartition des financements publics



Les principaux financeurs des associations en Guyane sont : la commune, et l'Etat. Les associations sans salarié sont plus financées par la commune, tandis que les associations employeuses sont plus financées par l'Etat. 11% des associations ont déclaré avoir un financement européen.

Les locaux

33. Statut d'occupation de locaux



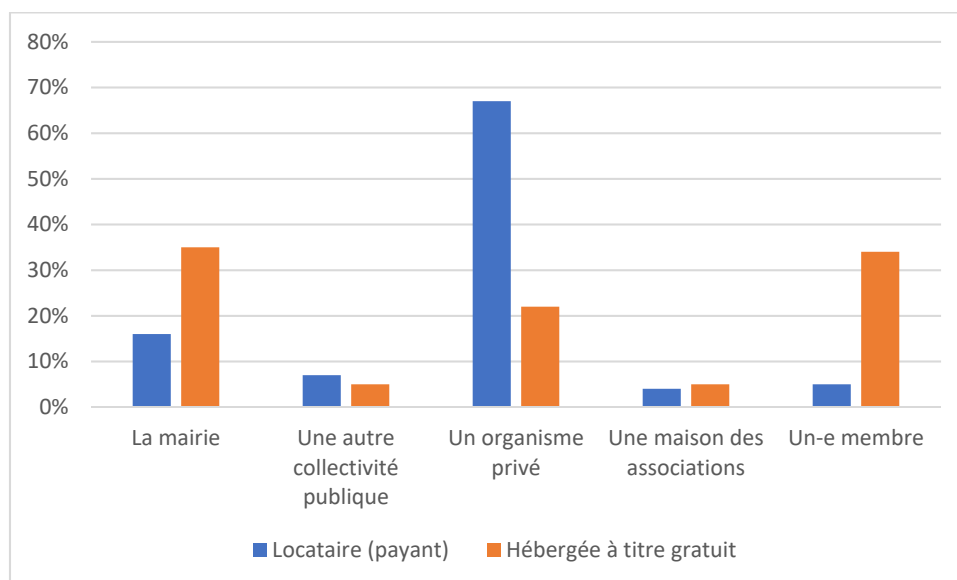
74% des associations sont hébergées à titre gratuit, 10% versent un loyer pour occuper les locaux dans lesquels elles mènent leurs activités et une minorité est propriétaire des locaux occupés – 10% de l'ensemble des structures associatives. Selon la domiciliation des répondants, les propriétaires de locaux semblent être plus présents en Montsinery TonneGrande.

34. Le statut d'occupation de locaux. Comparaison entre les résultats en Guyane et ceux du Paysage Associatif Français.

	OLVA Guyane	Paysage Associatif
Propriétaire	10%	3%
Locataire (payant)	17%	12%
Hébergée à titre gratuit	73%	85%

Nous pouvons observer que le nombre d'associations propriétaires de ses locaux en Guyane est 7 points plus élevée qu'au niveau national. En revanche, les associations hébergées à titre gratuit en Guyane sont 12 point moins élevée qu'au niveau national.

35. Hébergeurs des associations locataires et hébergées gratuitement



Parmi les associations hébergées à titre gratuit, 35% le sont par des Mairies. Il semble que cela est plus fréquent dans les communes de Matoury et Poupidou Papa Ichtou.

Concernant les associations locataires de leurs locaux, 16% d'entre elles louent des espaces auprès d'une mairie et 7% d'une collectivité territoriale. 67% des structures optent pour des locations au sein d'un organisme privé.

Les impacts de la crise sanitaire

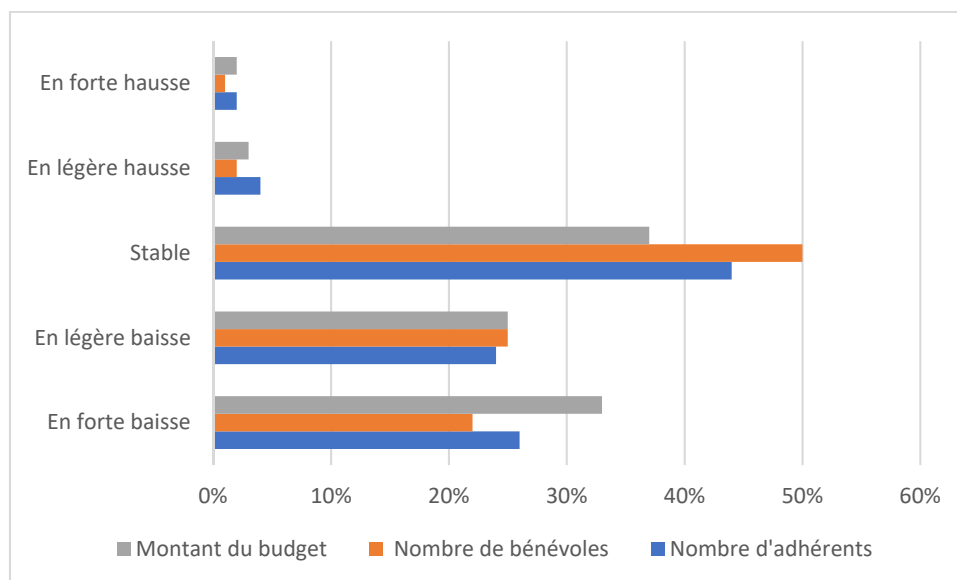
L'organisation mondiale de la santé déclare la Covid 19 comme pandémie mondiale en mars 2020. Afin de stopper la diffusion exponentielle du virus, la population française est confinée à domicile et tous les lieux recevant du public et considérés comme non essentiels sont fermés le 16/03/20. Ces mesures de confinement sont levées mi-mai 2020. En novembre 2020 suite à une nouvelle augmentation du nombre de cas, un second confinement aménagé est instauré. En complément et pour lutter contre cette propagation rapide, plusieurs mesures budgétaires et sanitaires sont mises en place.

Face à ces mesures exceptionnelles, l'économie française subit une crise résultant de l'arrêt brutal des activités pendant plusieurs semaines. Les conséquences sociales sont fortes et immédiates.

Actrices de lien social et de citoyenneté, les associations ont été particulièrement touchées : arrêt des activités de soutien économique et sociale, restriction des bénévoles seniors, etc.

En effet, les restrictions liées à la pandémie ont été homogènes sur tout le territoire français. Autrement dit, le gouvernement français a choisi une stratégie indifférenciée territorialement face à la pandémie, alors que cette différenciation territoriale a fait l'objet de débats. Ainsi, les conséquences de la crise sanitaire sur les associations, indépendamment de l'échillon territorial, sont similaires.

Evolution des principaux indicateurs au cours de la crise

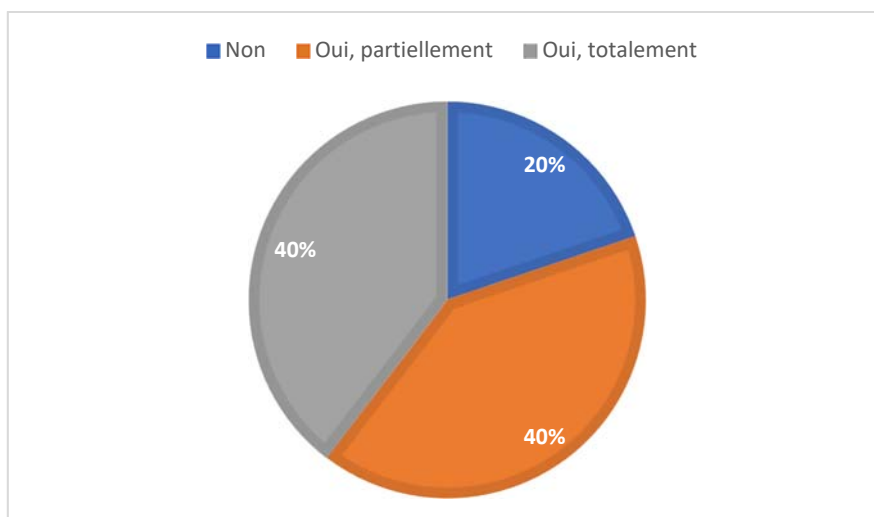


Les chiffres de l'enquête Olva en Guyane démontrent que deux piliers de la vie associative ont resté stables :

- 44% pour le nombre d'adhérents
- 50% pour le nombre de bénévoles

En revanche, le budget associatif a été en forte baisse pour 33% des associations.

36. Interruption des activités pendant la crise



L'enquête Olva démontre que 40% des associations ont dû arrêter partiellement leurs activités face à la crise sanitaire et 40% aussi ont dû arrêter totalement leurs activités. Seulement 20% des associations ont maintenu leurs activités. Parmi ces associations, il semble que les secteurs de l'éducation, formation, insertion et la culture sont les secteurs les plus touchés.

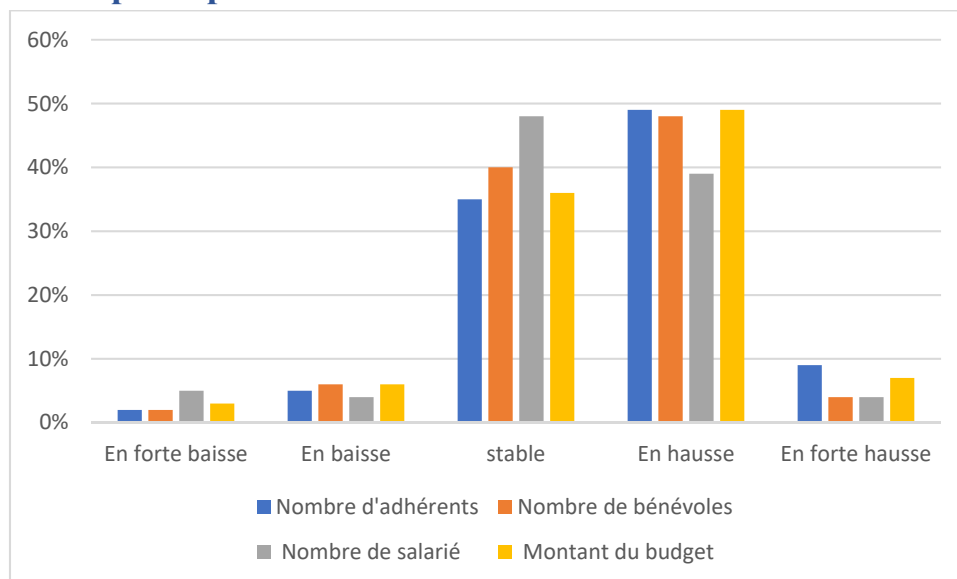
Il est important de souligner que l'arrêt partiel ou total des activités est principalement visible dans les associations employeuses.

37. Impacts de la crise sur l'emploi associatif

	Effectifs	Fréquence
Oui	2	18 %
Non, mais c'est une éventualité dans un avenir proche	2	18 %
Non	7	64 %
Total	11	100 %

Le faible nombre de réponses à la question sur l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi associatif en Guyane nous empêche d'affirmer la hauteur de cet impact.

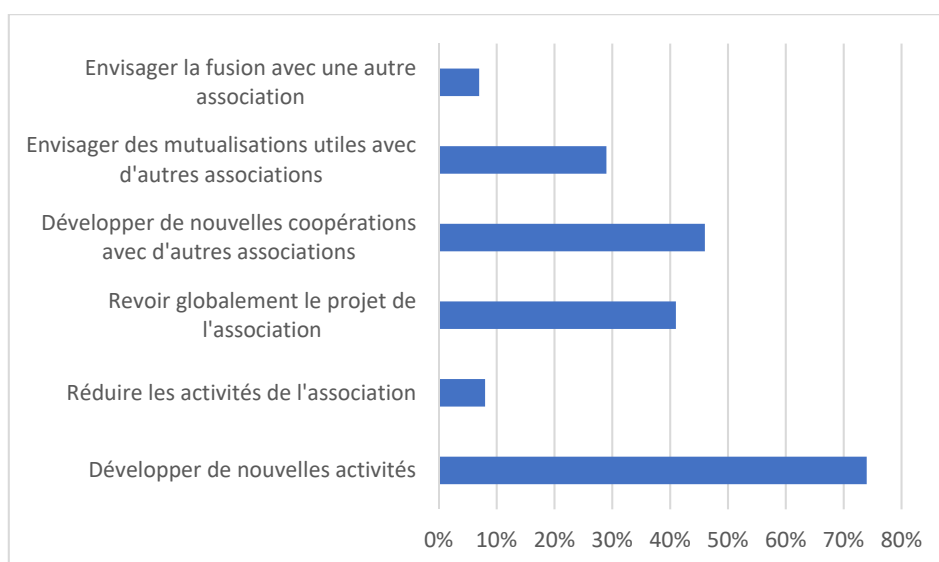
Evolution des principaux indicateurs suite à la crise



Suite à la crise sanitaire nous observons que les associations retrouvent leur stabilité et ont basculé quelques indicateurs d'en baisse à en hausse. Par exemple, le nombre d'adhérents est en hausse pour 49% des associations et le nombre de bénévoles est en hausse pour 48% des associations répondantes.

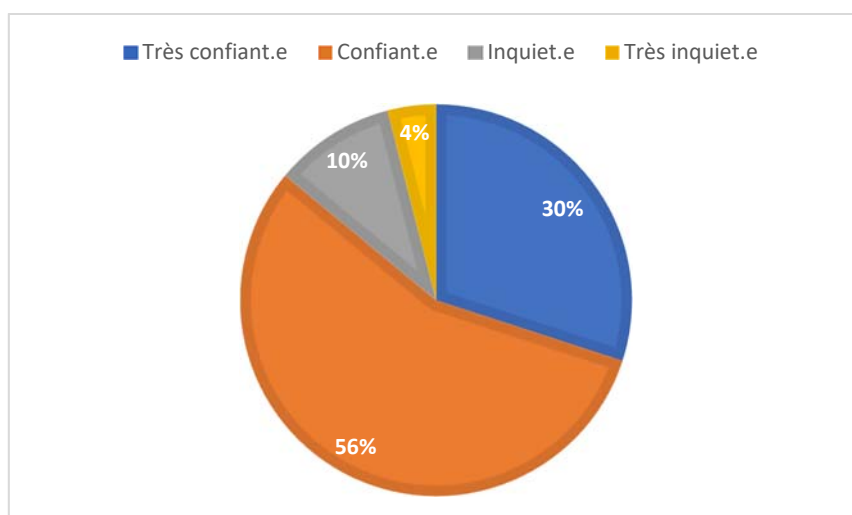
Perspectives suite à la crise sanitaire

38. Perspectives d'action pour le futur de l'association



Toutes les structures n'envisagent pas l'avenir de la même manière. 74% des associations envisagent développer des nouvelles activités, 46% envisagent développer de nouvelles coopérations avec d'autres associations et seulement 8% envisagent réduire les activités de l'association.

39. Le degré de confiance des associations concernant leur développement post crise

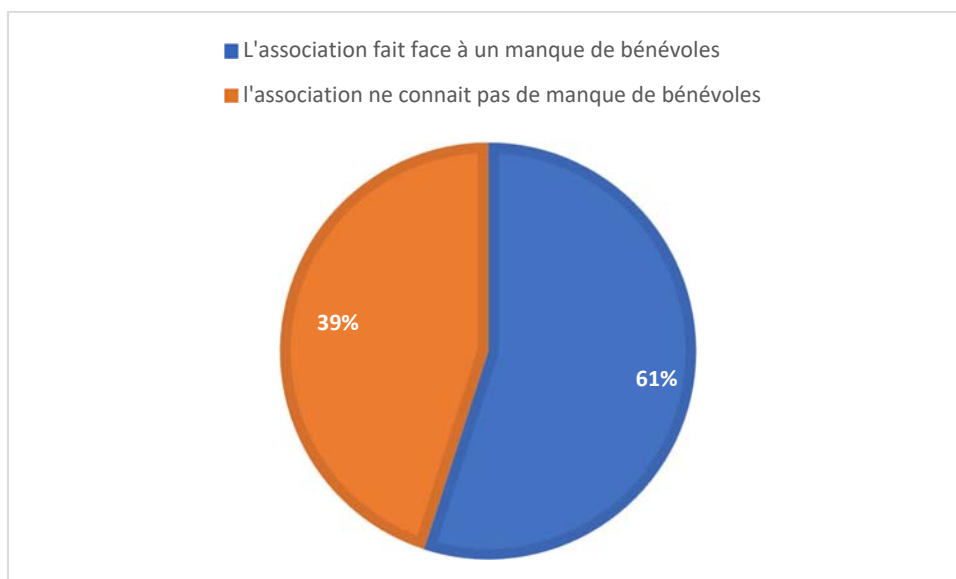


86% de l'ensemble des associations se disent confiantes en ce qui concerne l'avenir et 99% des associations pensent que leurs associations seront encore existantes dans 5 ans.

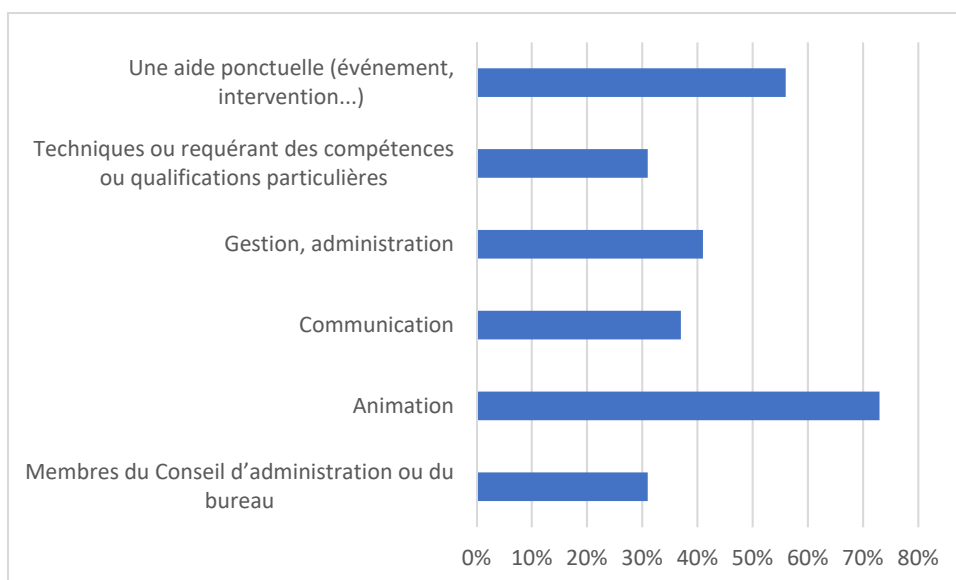
Les besoins

Les besoins en matière de bénévolat

40. *Le manque de bénévoles au sein de l'association*



41. *Les fonctions pour lesquelles l'association ressent des besoins en bénévolat*



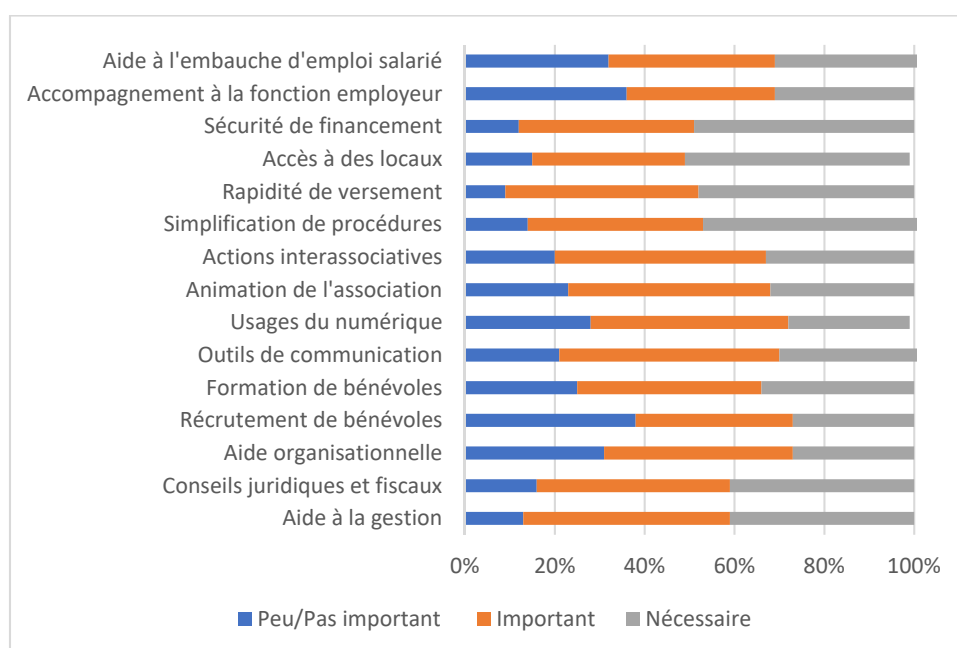
Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas sur les fonctions d'administrateurs et plus globalement de gestion/administration que les besoins sont les plus pressants, cette proposition étant la dernière plébiscitée par les associations.

Le besoin le plus exprimé correspond à l'animation à 73%. Viennent ensuite l'aide ponctuelle sur des éléments très opérationnels lors d'un événement ou pour une intervention spécifique – 56% des associations. Enfin, la fonction de gestion et administration vient en troisième lieu avec 41%.

Les principales raisons évoquées par les associations pour ce manque de bénévoles sont :

- Le manque de temps des potentiels bénévoles
- Le manque d'implication dans la durée de ceux-ci
- La crainte de responsabilités imputées à ceux-ci

Besoins exprimés par les associations



Les principaux besoins :

- Rapidité du versement des aides publiques – 91% jugent ce besoin « important » ou « nécessaire »
- Sécurité financement – 88% - notamment dans le besoin de signer des conventions pluriannuelles.
- Aide à la gestion – 87%
- Simplification des procédures administratives – 86%
- Besoin de locaux – 85% - a des tarifs adaptés aux budgets des associations

Site internet par et pour les associations

L'enquête Olva en Guyane a demandé aux associations si elles étaient intéressées par un site internet regroupant l'actualité des associations du territoire, des tutos et une base de données documentaire sur la gestion de votre association. 95% des associations ont ce besoin.

Moyens humains pour gérer l'association

Du personnel administratif	57 %
Du personnel pour la gestion financière	42 %
De l'ingénierie de projet	40 %
Des animateurs	53 %
Des professionnels du sport	28 %
Des travailleurs sociaux	16 %
Du personnel en communication	30 %
De bénévoles	47 %
Autre	3 %

Les principaux moyens humains dont les associations ont besoin pour la gestion sont du personnel administratif, des animateurs et de bénévoles.

CERFA demande de subvention	88 %
CERFA Bilan	72 %
Demande de subvention LEADER	37 %
Formulaire de demande de subvention PAG	32 %
Formulaire de demande de subvention CTG	71 %
Fiche projet et convention BEPI	20 %
Autre	12 %

Même si les associations ont besoin du personnel administratif, au moins une personne dans l'association sait remplir les formulaires CERFA (notamment la demande de subvention, mais ce nombre est plus faible pour le bilan- document autant important que la demande) et le formulaire de subvention CTG.

Les besoins d'accompagnement

Un service d'aide dans les démarches	59 %
Un service de mise à disposition de salles	69 %
Un service de mise à disposition de matériel	58 %
Une salle informatique et de l'aide à l'utilisation des outils informatiques	46 %
Des espaces ou événements favorisant les rencontres entre les associations d'un territoire	67 %
Un accompagnement pour répondre aux appels à projet ou accéder aux financements publics	69 %
Un service de permanence-conseil pour créer/gérer leur association	
Des conférences ponctuelles animées par un professionnel de la vie associative	53 %
Un service de mise à disposition de bénévoles	44 %

Les principaux services d'accompagnement que les associations auraient besoin sont :

- Un accompagnement pour répondre aux appels à projet ou accéder aux financements publics ;
- Un service de mise à disposition de salles ;
- Des espaces ou évènements favorisant les rencontres entre les associations d'un territoire.

Conclusion

Ce panorama permet de mesurer l'importance et la diversité de la vie associative en Guyane. Présentes dans de multiples domaines, les associations sont des actrices essentielles de la vie du territoire. Elles contribuent à l'animation et à l'attractivité locale et sont des vecteurs essentiels du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Le poids économique des associations en fait aussi un secteur important du dynamisme territorial.

Les associations ont su faire face à la crise sanitaire et envisagent avec enthousiasme la nouvelle période qui s'ouvre. Beaucoup envisagent de développer de nouvelles actions ou de nouvelles coopérations. Cependant, le secteur a été fragilisé et demande à être accompagné. Des besoins diversifiés s'expriment tant sur les moyens (locaux, financements...) que sur les moyens de retisser les liens avec les adhérents et les bénévoles. Ce rapport invite donc les différents acteurs concernés à se saisir de ces enjeux pour coconstruire les réponses adaptées.

Outre les connaissances qu'il produit sur les réalités et les besoins du tissu associatif en Guyane, l'observatoire local de la vie associative est un outil de partage et d'interconnaissance. Ainsi, il ne saurait se résumer à une enquête et entend inscrire son action dans le long terme pour permettre d'entretenir un dialogue structuré entre les acteurs du fait associatif sur le territoire Guyanais.

Annexe

Questionnaire d'enquête

Etat des lieux de la vie associative locale

Enquête coordonnée par Guyanasso - 2021

Pour la première fois en Guyane, une enquête menée sur tout le territoire à été initiée par les acteurs et partenaires de la vie associative : les mairies, la collectivité territoriale, les têtes de réseaux associatives, les services de l'Etat... Se sont concertés pour étudier ce qu'il se passe réellement sur notre territoire. Dans le cadre de cet Observatoire Local de la Vie Associative Guyanaise, nous avons besoin de vous pour trouver des solutions adaptées et pérennes. Les informations fournies par ce questionnaire seront traitées de façon confidentielle. Les données relevées ne serviront qu'à alimenter les réflexions de l'observatoire et établir des pistes de travail pour adapter l'aide à vos besoins.

Prévoir 20 minutes pour le remplissage de ce questionnaire. Il est conseillé de vous munir des documents administratifs concernant le budget 2019 et le salariat 2019 de l'association pour pouvoir répondre aux questions. Si vous avez besoin d'une aide pour y remplir, n'hésitez pas à nous contacter pour l'obtenir

Contact : guyanasso@groupe-aprosep.com – 0694499926 - 0694292430)

Profil de l'association

Nom de l'association	<input type="text"/>		
Adresse du siège social	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>		Téléphone <input type="text"/>
Buts-objet de l'association (mots-clés)	<input type="text"/>		

Quelle est l'année de création de l'association ? |

Quel est le secteur d'activité de l'association ? *Une réponse par colonne*

Secteur	Principal	Secondaire
Action de solidarité et humanitaire : associations actives en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture, au niveau national ou international, associations caritatives...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Action sociale : établissements sociaux ou médico-sociaux, accueil des handicapés, centre social, aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées, maisons de retraite, foyers logements, aide-ménagère, jeunes ou adolescents (prévention spécialisée, foyers jeunes travailleurs)...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Santé, bien être : établissements de type hospitalier, centres de santé, associations de soins à domicile, don de sang, prévention de maladie, association de personnes malades, secourisme...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Opinion, défense des droits et des causes : associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause, de défense des minorités, lutte contre les discriminations, anciens combattants, activités religieuses et culturelles, défense des animaux...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Loisirs : équipements de type socioculturel, associations de tourisme social, camps ou colonies de vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éducation, formation, insertion : établissements d'enseignement initial, centres de formation permanente, cantines et garderies périscolaires, associations de parents d'élèves, associations d'enseignants et élèves, recherche, associations intermédiaires, insertion et aide aux chômeurs...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sports : clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Culture : musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, préservation du patrimoine culturel, petits clubs culturels, compagnies artistiques, écoles de musique ou de danse...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Défense des intérêts économiques : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, associations de consommateurs, groupement de salariés à caractère syndical...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vie et développement local : agences de développement local, aide à la création d'activités économiques, promotion du tourisme et de la vie locale, soutien aux associations, associations de quartier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Environnement : associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'association est-elle principalement active au niveau : *une seule réponse possible*

- Quartier Commune Intercommunalité Département
 Région France International Pas de territoire particulier

L'association intervient-elle en Quartier de la Politique de la Ville (QPV) ? Oui Non

L'association est-elle membre ou adhérente d'une fédération, d'un réseau ou d'un groupement d'associations ?

Oui

Si oui, est-elle membre ou adhérente :

- d'une fédération (départementale, régionale ou nationale)
 d'un réseau territorial

- d'une maison des associations (ou office culturel ou sportif)
 d'un groupe ou réseau visant la mutualisation de moyens

Pour quelle(s) raison(s) appartenez-vous à ce(s) réseau(x) ?

- Apport, échange d'informations
 Appui logistique, technique ou administratif
 Mutualisation de moyens (matériels, financiers...)
 Aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes
 Représentation des intérêts de l'association
 Autre, précisez :

Le(s)quel(s) ?

Non

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Méconnaissance du fonctionnement
 Absence d'intérêt pour un fonctionnement en réseau
 Volonté de rester indépendant
 Coût de la cotisation
 Autre, précisez :

L'association utilise-t-elle les services de l'APROSEP ? Oui Non

L'association a-t-elle pour but de : *Une réponse par ligne*

	Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Tout à fait
Satisfaire les besoins de ses membres usagers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Permettre à ses membres de se réunir autour d'une passion commune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobiliser sur une revendication spécifique, localisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développer des actions de solidarité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participer à une mission d'intérêt général	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'association s'adresse-t-elle à des publics d'un âge particulier ? Non, l'association s'adresse à tous les âges

Enfants, adolescents (moins de 16 ans)

Jeunes (de 16 à 25 ans)

Adultes (de 26 à 60 ans)

Personnes âgées (plus de 60 ans)

L'association s'adresse-t-elle à un public qui se caractérise par :

- Par sa vulnérabilité
- Personnes dépendantes ou handicapées
 - Personnes en situation de détresse ou d'urgence
 - Personnes malades ou de santé fragile
 - Personnes sans emploi ou au chômage
 - Personnes victimes de discrimination
 - Autre, précisez :

Autre caractéristique, précisez :

Les membres de l'association

Combien votre association compte-t-elle d'adhérents, à jour de cotisation, en 2019 ?

- dont personnes physiques (individus)
- dont personnes morales (organisations)

Combien votre association compte-t-elle de bénévoles en 2019 ?

- dont bénévoles femmes
- dont bénévoles réguliers
- dont bénévoles de moins de 25 ans
- dont bénévoles de plus de 62 ans

Combien d'heures de travail bénévole ont été effectuées pour l'association en 2019 ?

--

 heures

Valorisez-vous les heures de bénévolat dans votre budget ? Oui Non

Si non, pour quelles raisons ?

Plusieurs réponses possibles

- Temps que cela demande
- Trop compliqué à mesurer
- Méconnaissance de la manière de le valoriser
- Autre, précisez :

--

Votre association manque-t-elle de bénévoles ?

Oui Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

Plusieurs réponses possibles

- Membres du conseil d'administration ou du bureau
- Animation
- Communication

- Gestion, administration

- Techniques ou requérant des compétences ou qualifications particulières
- Aide ponctuelle (événement, intervention...)

Si oui, quelles sont les raisons de ce manque de bénévoles ?

Plusieurs réponses possibles

- Craintes des responsabilités

- Difficultés à dégager du temps pour s'engager
- Manque d'implication des bénévoles dans la durée
- Adhérents « consommateurs » (qui souhaitent uniquement bénéficier d'une activité ou d'un service sans autre engagement)
- Autre, précisez :

--

Quel est le mode de gouvernance de votre association ? *Une seule réponse possible*

- Classique (Président, secrétaire, trésorier avec un CA et/ou un bureau)
- Collégiale (le CA nomme des co-présidents qui partagent les responsabilités)
- Collective (les membres du CA administrent ensemble l'association)
- Direct (l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente)
- Autre mode de gouvernance, précisez :

--

Combien l'association compte-t-elle de membres du Conseil d'administration en 2019 ?

- dont bénévoles femmes

Quelle est la fréquence des réunions du Conseil d'administration ?

- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois tous les 3 mois
- Au moins une fois tous les 6 mois

- Au moins une fois par an
- Moins d'une fois par an

Merci de préciser les caractéristiques des membres du bureau : *Merci de reporter les numéros correspondants pour chaque colonne*

	Sexe	Age	Statut d'activité	Temps pour l'association par semaine	Année de prise de poste	Catégorie socio-professionnelle
	1. Femme 2. Homme	1. Moins de 18 ans 2. De 18 à 25 ans 3. De 26 à 40 ans 4. De 41 à 60 ans 5. Plus de 60 ans	1. En activité 2. En retraite 3. En recherche d'emploi ou sans activité professionnelle	1. Moins de 5 heures 2. De 5 à 10 heures 3. De 10 à 15 heures 4. Plus de 15 heures		1. Agriculteur 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise 3. Cadre, profession intellectuelle sup. 4. Profession intermédiaire 5. Employés 6. Ouvriers
Président.e (ou autre dénomination)						
Secrétaire (ou autre dénomination)						
Trésorier.e (ou autre dénomination)						

Rencontrez-vous des difficultés à renouveler les membres du Conseil d'administration ou du bureau ?

- Oui des difficultés importantes
- Oui des difficultés ponctuelles
- Non, pas de difficulté

Avez-vous accueilli un ou plusieurs volontaires en 2019 ?

Oui

- Service civique, Service national universel (SNU)
- Volontariat européen ou international
- Autre type de volontariat

Si oui, combien de volontaires ?

Pour quelles raisons avez-vous accueilli ces volontaires en Service Civique ? *Plusieurs choix possibles*

- Participer à la promotion de l'engagement associatif/citoyen des jeunes
- Bénéficier d'une ressource supplémentaire dont le coût est faible
- Participer à la formation et à l'insertion des jeunes
- Communiquer sur l'association auprès d'un public jeune

Fidéliser un jeune dans l'association

Autre, précisez :

Non

Pour quelles raisons n'avez-vous pas accueilli de volontaires en Service Civique ?

Plusieurs choix possibles

- Manque de connaissance sur le dispositif
- Incapacité de l'association à encadrer un volontaire
- Coût de l'accueil du volontaire
- Absence de besoin d'un volontaire dans l'association
- Contraintes administratives

Autre, précisez :

Le salariat dans l'association

Votre association a-t-elle eu recours en 2019 à l'emploi salarié, même de manière occasionnelle ? Oui Non

→ Si vous avez répondu « NON », passez directement à la partie suivante : « Les ressources de l'association »

Si oui : Nombre d'heures de travail salarié rémunérées par l'association en 2019
Nombre de salarié.e.s rémunéré.e.s par l'association au 31 décembre 2019

Votre association rencontre-t-elle des difficultés de recrutement ? Oui Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

- Fonctions supports (administrative, RH, comptabilité...)
- Fonctions productives (chargé de mission, développement...)
- Autre, précisez :

Si oui, quelles sont les raisons de ces difficultés de recrutement ?

- L'incertitude qui pèse sur la pérennité de l'emploi
- La trop petite taille de l'association qui ne permet pas de proposer un temps de travail suffisant
- La difficulté à trouver des candidats correspondant aux besoins de l'association
- Des salaires insuffisamment attractifs
- Le caractère saisonnier de l'activité de l'association
- Les perspectives de carrière sont trop faibles
- L'absence d'aide à l'emploi adaptée susceptible d'aider à l'embauche
- Autre, précisez :

Votre association a-t-elle des difficultés à maintenir les emplois existants ? Oui Non

Merci de préciser quelles difficultés rencontre l'association :

Les ressources de l'association

Si l'association utilise régulièrement des locaux (activités, réunions...), est-elle principalement : *Une seule réponse possible*

- Propriétaire Locataire (payant) Hébergée à titre gratuit

Si l'association est locataire ou hébergée à titre gratuit, pouvez-vous indiquer qui est le propriétaire de ces locaux ?

- La mairie Un organisme privé
 Une autre collectivité publique Un.e membre
 Une Maison des associations

Comptes de l'association en 2019 (en euros)

Cotisations des membres	<input type="text"/>	€
Subventions publiques	<input type="text"/>	€
Recettes d'activités publiques	<input type="text"/>	€
Vente de marchandises / prestations	<input type="text"/>	€
Dons, mécénat et fondations	<input type="text"/>	€
Autres, précisez :	<input type="text"/>	€
TOTAL DES RESSOURCES	<input type="text"/>	€

Origine des financements publics en 2019 (en euros)

Commune	<input type="text"/>	€
Intercommunalité	<input type="text"/>	€
Département	<input type="text"/>	€
Région	<input type="text"/>	€
Etat	<input type="text"/>	€
Organismes sociaux	<input type="text"/>	€
Europe	<input type="text"/>	€
Autre, précisez :	<input type="text"/>	€

Avez-vous bénéficié de fonds européens au cours des 5 dernières années ?

- Oui Non

Les impacts de la crise sanitaire sur l'association

En 2020, au cours de la crise sanitaire, avez-vous dû interrompre vos activités ?

- Non
 Oui, partiellement
 Oui, totalement

En 2020, au cours de la crise sanitaire, comment ont évolué ces indicateurs ?

	En forte baisse	En légère baisse	Stable	En légère hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent.e.s	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Total des comptes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des recettes d'activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements privés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant du résultat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

La crise sanitaire vous a-t-elle obligé à supprimer des emplois dans l'association ?

- Oui
 Non, mais c'est une éventualité dans un avenir proche
 Non

Si oui, combien ?

A la suite de la crise sanitaire, envisagez-vous de : *Plusieurs réponses possibles*

- | | |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Développer de nouvelles activités | <input type="checkbox"/> Développer de nouvelles coopérations avec d'autres associations |
| <input type="checkbox"/> Réduire les activités de l'association | <input type="checkbox"/> Envisager des mutualisations utiles avec d'autres associations |
| <input type="checkbox"/> Revoir globalement le projet de l'association | <input type="checkbox"/> Envisager la fusion avec une autre association |

Pensez-vous que votre association existera encore dans 5 ans ?

- Oui
 Non

Pouvez-vous préciser ?

Les perspectives de l'association

Dans les prochaines années, comment anticipez-vous l'évolution de ces indicateurs ?

	En forte baisse	En légère baisse	Stable	En légère hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent.e.s	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Total des comptes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des recettes d'activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements privés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant du résultat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En ce qui concerne l'avenir, vous êtes : très inquiet inquiet confiant très confiant

Indiquez si ces éléments seraient susceptibles de renforcer la viabilité et le développement de l'association

<i>Une réponse par ligne - Merci de renseigner chaque ligne</i>	Pas important	Peu important	Important	Nécessaire
Aide pour la gestion (<i>Outils techniques, suivi d'activité, comptabilité...</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conseils juridiques et fiscaux (<i>statuts de l'association, responsabilité des dirigeants, fiscalisation des activités...</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide dans l'organisation de l'association	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour le recrutement de bénévoles (<i>Mise en réseau, plateforme d'offre de bénévolat...</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Formations pour les bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement dans le domaine de la communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutien dans l'appropriation des outils numériques (<i>Informations, formations sur les outils existants...</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place d'animations pour les associations (<i>Forum des associations, rencontres...</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place de coopérations inter-associatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une simplification des procédures administratives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapidité du versement des aides publiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise à disposition de locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sécurité des financements dans le temps (<i>Engagements pluriannuels</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour la fonction employeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide à l'embauche de salariés (<i>Aides financières, baisse de charges...</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre besoin, précisez <i>Si vous n'avez pas d'autre besoin, laissez vide</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Auprès de quelles structures d'accompagnement demandez-vous conseil ? Plusieurs réponses possibles

Aprozep (Guyanasso, SAVA, GAIA...)

Guyane Promo Santé

- Parc Amazonien de Guyane
- Ligue de l'enseignement
- CTG (DADT, autres services)
- Mairie

GRAINE Guyane

- BGE / DLA
- DGCOPOP (ou autres services de l'état)
- Mission locale
- Autre, préciser :
- Aucune

Seriez-vous intéressés par un site internet regroupant l'actualité des associations du territoire, des tutos et une base de données documentaire sur la gestion de votre association ? Oui Non

De quels moyens humains auriez-vous besoin pour la gestion de votre association ? *Plusieurs réponses possibles*

- Du personnel administratif
- Du personnel pour la gestion financière
- De l'ingénierie de projet
- Des animateurs

- Des travailleurs sociaux
- Du personnel en communication
- De bénévoles
- Autre, préciser :

Des professionnels du sport

Est-ce qu'au moins un membre de votre association est capable de remplir un ou plusieurs des formulaires suivants : *Plusieurs réponses possibles*

- CERFA demande de subvention
- CERFA Bilan
- Demande de subvention LEADER
- Formulaire de demande de subvention PAG

- Formulaire de demande de subvention CTG
- Fiche projet et convention BEPI
- Autre

Quel(s) service(s) d'accompagnement souhaiteriez-vous que votre municipalité (ou autre structure) mette en place ?

Plusieurs réponses possibles

- Un service d'aide dans les démarches
- Un service de mise à disposition de salles
- Un service de mise à disposition de matériel
- Une salle informatique et de l'aide à l'utilisation des outils informatiques
- Des espaces ou évènements favorisant les rencontres entre les associations d'un territoire
- Un accompagnement pour répondre aux appels à projet ou accéder aux financements publics
- Un service de permanence-conseil pour créer/gérer leur association
- Des conférences ponctuelles animées par un professionnel de la vie associative
- Un service de mise à disposition de bénévoles
- Autre, préciser :

Souhaitez-vous nous faire part d'autres éléments importants pour vous ?

Quel est votre rôle dans l'association ?

- administrateur bénévole directeur salarié Autre, précisez :

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Votre collaboration va nous permettre une meilleure connaissance de la vie associative Guyanaise.

La nomenclature des secteurs d'activité

Nomenclature détaillée (11 secteurs)	Nomenclature agrégée (8 secteurs)
Action humanitaire	Action humanitaire
Action sociale	Action sociale, santé
Santé	
Défense des droits et des causes	Défense des droits et des causes
Environnement	
Loisirs	Loisirs
Éducation, formation	Éducation, formation
Sports	Sports
Culture	Culture
Défense des intérêts économiques	Défense des intérêts économiques et développement local
Vie et développement local	